

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 10952
Numéro SIREN : 347 848 947
Nom ou dénomination : EASYVISTA

Ce dépôt a été enregistré le 21/07/2021 sous le numéro de dépôt 24462



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France



Audit Eurex
Société de commissaires aux comptes
28, rue Notre Dame des Victoires
75002 Paris
France

Easyvista S.A.

***Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes annuels***

Exercice clos le 31 décembre 2020
Easyvista S.A.
Immeuble Horizon 1
10, allée Bienvenue - 93160 Noisy-le-Grand
Ce rapport contient 33 pages

Easyvista S.A.

Siège social : Immeuble Horizon 1
10, allée Bienvenue - 93160 Noisy-le-Grand
Capital social : € 3 555 044

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée générale de la société Easyvista S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Easyvista S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- La note II.2.2 « Immobilisations » de l'annexe expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à la valeur d'inventaire des titres de participation et comptes courants afférents à ces participations. Nos travaux ont consisté à vérifier le caractère approprié des méthodes comptables appliquées, à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations relatives à ces éléments et à vérifier les informations présentées en annexe.
- La note II.2.7 « Reconnaissance du Chiffre d'Affaires » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relative à la reconnaissance du chiffre d'affaires. Nos travaux ont consisté à vérifier le caractère approprié des méthodes comptables retenues et à vérifier les informations présentées en annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacré au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du Code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 28 mai 2021

Paris, le 28 mai 2021

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Audit Eurex



Eric Lefebvre
Associé



Sandrine Jeanjacquot
Associée

BILAN ACTIF

En €

<i>Rubriques</i>	<i>Montant Brut</i>	<i>Amortissements</i>	<i>31 Déc 2020</i>	<i>31 Déc 2019</i>
Capital souscrit non appelé				
Ecart d'acquisition	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 764 560	2 110 247	2 654 313	2 805 285
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de recherche et développement	888 591	888 591	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	617 995	551 381	66 614	184 713
Fonds commercial	3 085 705	505 549	2 580 155	2 580 155
Autres immobilisations incorporelles	172 269	164 726	7 543	40 417
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 135 547	1 743 029	392 517	375 279
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel, outillage	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	1 984 683	1 743 029	241 654	365 576
Immobilisations en cours	150 864	0	150 864	9 703
Avances et acomptes	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 806 428	459 184	5 347 243	5 358 306
Participations par mise en équivalence	0	0	0	0
Autres participations	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	4 976 901	459 184	4 517 716	4 517 716
Prêts	424 320	0	424 320	420 344
Autres immobilisations financières	405 207	0	405 207	420 246
ACTIF IMMOBILISE	12 706 535	4 312 461	8 394 074	8 538 870
STOCKS ET EN-COURS	0	0	0	0
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En-cours de production de biens	0	0	0	0
En-cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
FRS: AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	60 712	0	60 712	23 460
CREANCES	40 865 353	535 678	40 329 676	39 087 985
Créances clients et comptes rattachés	17 601 258	135 550	17 465 709	16 011 131
Autres créances	23 264 095	400 128	22 863 967	23 076 854
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
DIVERS	4 285 124	0	4 285 124	1 394 204
Valeurs mobilières de placement	154 333	0	154 333	712 391
(dont actions propres)	150 154	0	150 154	708 212
Disponibilités	4 130 791	0	4 130 791	681 813
Impôts différés actif	0	0	0	0
COMPTES DE REGULARISATION	458 506	0	458 506	401 986
Charges constatées d'avance	458 506	0	458 506	401 986
ACTIF CIRCULANT	45 669 695	535 678	45 134 017	40 907 635
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0	0	0	0
Primes de remboursement des obligations	0	0	0	0
Ecart de conversion - Actif	1 040 421	0	1 040 421	90 424
TOTAL GENERAL	59 416 651	4 848 138	54 568 513	49 536 928

BILAN PASSIF

En €

<i>Rubriques</i>	31-déc-20	31-déc-19
Capital social ou individuel (dont versé : 3 528 444	3 528 444	3 195 036
Primes d'émission, de fusion, d'apport	13 956 046	7 351 640
Ecart de réévaluation	0	0
Réserve légale	319 504	224 958
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves réglementées	0	0
Autres réserves	19 633	19 633
Report à nouveau	8 181 344	2 625 628
Ecart de conversion sur le résultat		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-1 708 194	5 650 262
Ecart de conversion	0	0
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	0	0
CAPITAUX PROPRES	24 296 777	19 067 156
Produits des émissions de titres participatifs	0	0
Avances conditionnées	0	0
AUTRES FONDS PROPRES	0	0
Provisions pour risques	1 106 421	329 402
Provisions pour charges	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 106 421	329 402
DETTES FINANCIERES	11 982 513	11 079 802
Emprunts obligataires convertibles	0	6 651 600
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11 964 904	4 395 579
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	17 608	32 623
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	0
DETTES D'EXPLOITATION	11 390 138	10 721 327
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 358 104	3 192 359
Dettes fiscales et sociales	8 032 034	7 528 969
DETTES DIVERSES	2 562 265	3 773 538
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	2 562 265	3 773 538
COMPTES DE REGULARISATION	3 175 513	3 646 652
Produits constatés d'avance	3 175 513	3 646 652
DETTES	29 110 428	29 221 319
Ecart de conversion passif	54 887	919 051
TOTAL GENERAL	54 568 513	49 536 928

COMPTE DE RESULTAT

Jan 2020-Dec 2020

Jan 2019-Dec 2019

En €	31/12/2020	31/12/2019
	Total	Total
Vente de marchandises	16 373 513	20 756 039
Production vendue de biens	-	-
Production vendue services	13 750 079	13 131 974
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	30 123 591	33 888 012
Production stockée	-	-
Production immobilisée	-	-
Subventions d'exploitation	-	-
Reprises/provisions & transferts de charges	310 399	381 342
Autres produits	439 569	272 339
PRODUITS D'EXPLOITATION	30 873 560	34 541 693
Achat d'études	5 480 817	5 353 469
Achat Marchandises	223 954	24 111
Variation de stocks	-	-
Achats de mat. 1ères et autres appros	-	-
Variation de stocks	-	-
Autres achats et charges externes	5 511 993	6 296 231
Impôts, taxes et versements assimilés	831 513	803 890
Salaires et traitements	10 492 263	9 738 870
Charges sociales	5 551 901	5 736 775
	-	-
Dotations d'exploitation	-	-
* Sur immobilisations : dotations aux amortissements	245 402	484 137
* Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	-	-
* Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	121 170	172 036
* Pour risques et charges : dotations aux provisions	239	90 432
Autres charges	197 611	162 164
CHARGES D'EXPLOITATION	28 656 864	28 862 114
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 216 696	5 679 579
De Participations	-	-
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	617 934	566 402
Reprises/provisions et transfert de charges	260 980	962 200
Différences positives de change	0	-
Produits nets sur cessions de VMP	-	203 768
PRODUITS FINANCIERS	878 914	1 732 370
Dot° aux amortissements, provisions et dépréciations	1 043 794	26 772
Intérêts et charges assimilées	440 137	509 579
Différences négatives de change	162	-
Charges nettes sur cessions de VMP	-	68 536
CHARGES FINANCIERES	1 484 093	604 888
RESULTAT FINANCIER	- 605 179	1 127 482

RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	1 611 516	6 807 061
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	182 585	53 273
Produits exceptionnels sur opérations en capital	98 386	51 699
Reprises, provisions et transfert de charges	-	-
PRODUITS EXCEPTIONNELS	280 971	104 971
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 969 556	248 217
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	649 529	229 439
Dotations aux amortissements et provisions	-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 619 086	477 656
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 3 338 115	- 372 685
Participation des salariés au résultat	-	-
Impôt exigible sur les bénéfices	18 404	- 784 114
Impôts différés	-	-
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-	-
Total des produits	32 033 445	36 379 035
Total des charges	33 741 639	30 728 772
BENEFICE OU PERTE	- 1 708 194	5 650 262

Résultat par action	-0,92 €	3,36 €
Résultat dilué par action	-0,92 €	3,36 €

Sur la base du nombre d'actions existant à la fin de chaque période.

Note préalable 1 : L'ensemble des données mentionnées dans les documents de synthèse sociaux est exprimé en euros sauf spécification contraire.

I – FAITS CARACTERISTIQUES DE LA PERIODE ET EVENEMENTS POST CLOTURE

Au titre de l'année 2020, EASYVISTA SA a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 30,1 millions d'euros en baisse de plus de 11,1% par rapport à l'exercice 2019. Cette évolution découle principalement de la baisse des Licences renouvelables qui s'établissent à 10,7 M€ pour 2020 en recul de 12,3% compte tenu de l'impact de la pandémie.

L'évolution des autres lignes d'activité reflète le prolongement des tendances déjà à l'œuvre antérieurement et qui, pour la plupart, sont sans lien direct avec la crise liée à la pandémie du Covid 19.

Au cours de l'année 2020, EASYVISTA a enregistré un bénéfice d'exploitation qui s'élève à + 2,2 M€ contre +5,68 M€ en 2019, pour la même période.

L'évolution du résultat financier est en diminution de 1.732 K€ sur la même période. Les intérêts liés aux obligations convertibles souscrites au second semestre 2016 se sont poursuivis sur 2020. Après prise en compte d'un résultat exceptionnel de -3,34 M€, et d'un crédit impôt sur les sociétés de 18 K€, le résultat net ressort à -1,71M€, contre +5,65 M€ au titre de l'année 2019.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont été affectées par la Covid-19 tout au long de l'année 2020 et l'entité s'attendait à un impact négatif sur ses comptes annuels clos au 31 décembre 2020, ce qui s'est avéré être la réalité. La société, si la crise du Covid-19 devait encore perdurer, n'est pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel sur l'exercice à venir.

En effet, les incertitudes à la fois sanitaires et financières ne permettent pas d'établir des prévisions fiables

Toutefois, à la date d'arrêté des comptes, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

La société a obtenu auprès de ses principaux partenaires bancaires un PGE d'un montant global de 8 M€.

L'instauration du travail à distance pour la quasi-totalité des salariés dans le monde permet d'assurer une pleine continuité des activités sans dégradation de la qualité des services fournis aux clients (hébergement SaaS, support, conseils), ni des processus internes (R&D, prise de commandes, facturation, présentations commerciales et marketing).

La dynamique commerciale reprend progressivement mais :

- les cycles de décision s'allongent et des reports de projets restent possibles
- les effets du repli du nombre d'opportunités commerciales enregistrées sur la période pourraient s'étendre sur plusieurs trimestres successifs.

Dans ces conditions la société ne peut à ce stade établir des prévisions fiables sur 2021.

Dans ce contexte, la bonne maîtrise des coûts et l'efficacité opérationnelle renforcée resteront des priorités importantes au cours des prochains mois.

Par ailleurs, EasyVista bénéficie de facteurs de résilience clés tels qu'une visibilité importante liée à la part récurrente de ses revenus, celle-ci représentant en 2020 plus de 80% du volume d'activité. D'autre part, malgré l'impact sur le new business à court terme, lié aux projets reportés par les clients, le groupe a enregistré lors du premier semestre la signature de nouveaux contrats, et de commandes additionnelles sur des clients existants, conséquence attendue de la crise actuelle qui incitera les organisations à accélérer la digitalisation des processus métiers.

Le 22 juillet 2020 le Président a réuni le conseil d'administration afin de l'informer de la potentielle prise de contrôle de la société par la société Eurazeo PME, filiale d'Eurazeo, par l'acquisition d'un bloc de 1.153.868 actions représentant 67,5% du capital au travers d'un véhicule dédié à l'opération. Sous réserve de l'acquisition du bloc de contrôle, la société dédiée déposerait un projet d'offre publique d'achat (OPA) simplifiée portant sur le solde des titres émis par la société au prix de 70 euros par action et de 70 euros par obligation convertible. Eurazeo PME apporterait son expertise et des moyens financiers supplémentaires à la société pour son développement, en particulier à l'international, ainsi que sa politique de croissance externe.

Le conseil a indiqué accueillir favorablement l'opération envisagée sans préjudice des examens de la documentation d'offre une fois disponible et de l'avis qui sera formulé par le Conseil sur les conditions de l'OPA à l'issue des travaux de l'expert indépendant dans l'hypothèse où l'opération serait confirmée.

Le 20 octobre 2020 le conseil d'administration après analyse de la documentation a approuvé le projet d'offre et donné tout pouvoir au Président à l'effet de finaliser le projet.

L'OPA simplifiée s'est déroulée du 22 décembre 2020 au 13 janvier 2021 et a abouti à un retrait de la côte le 18 Janvier 2021.

Aucun autre élément postérieur au 31 décembre 2020 susceptible d'avoir un impact significatif sur les comptes présentés n'est intervenu.

II - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. HYPOTHESES DE BASE

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été respectés à partir des hypothèses de base suivantes :

- . continuité de l'exploitation,
- . permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- . indépendance des exercices.

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir un impact sur l'application des méthodes comptables, sur les montants de certains actifs et passifs, ainsi que sur certains éléments du résultat de la période. Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité. Elles concernent principalement les tests de valeurs sur les actifs et les provisions.

2. REGLES GENERALES D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES COMPTES

Les comptes annuels au 31/12/2020 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général (règlement ANC n°2014-03) approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 et publié au JO le 15 octobre 2014. Ce règlement a été modifié, par les règlements suivants :

- Le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 approuvé par arrêté du 4 décembre 2015 relatif notamment à la définition du fonds commercial, l'évaluation des actifs incorporels et corporels postérieurement à leur date d'acquisition, le mali technique de fusion.

- Le règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016 approuvé par arrêté du 26 décembre 2016

2.1 Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi de coûts nominaux exprimés en euros courants.

2.2 Immobilisations

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée de ces immobilisations dans le patrimoine de la société.

L'amortissement a été calculé selon le mode linéaire considéré comme représentatif de l'amortissement économique.

Immobilisations incorporelles :

Les logiciels sont amortis sur une durée de 2 ans.

Les autres immobilisations incorporelles sont amorties sur une période de 3 ans.

En application du règlement CRC 2004-01, le fonds commercial (mali de fusion) a fait l'objet d'une dépréciation, l'activité traditionnelle des filiales d'Europe du Sud ayant été abandonnée complètement au profit de l'activité d'édition de logiciels.

Le mali technique provenant de la fusion de la société Knowesia ne donne lieu à aucun amortissement car sa durée de vie est indéfinie. A la clôture de chaque exercice, des cash flows prévisionnels sont calculés à partir du plan d'affaires sur 5 ans. Lorsque ces derniers sont inférieurs à la valeur nette comptable, une dépréciation est pratiquée.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constatée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les agencements sont amortis sur une durée de 5 à 10 ans.

Le matériel et le mobilier de bureau, selon la nature des biens acquis, ont été amortis sur une durée de 3 à 5 ans.

Le matériel de transport est amorti sur une durée de 4 ans.

Les dispositions des règlements du comité de la réglementation comptable portant sur les actifs (CRC2004-07 relatif à la définition, à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs sont appliquées depuis le 1^{er} janvier 2005.

Immobilisations financières et autres créances :

La valeur brute des titres de participation et des créances rattachées figurant au bilan est constituée par leur coût d'acquisition, incluant les frais d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire des participations et créances rattachées (comptes courants) est devenue inférieure à leur valeur comptable, une dépréciation est constatée du montant de la différence. La valeur d'inventaire correspond à la valeur d'utilité.

La société apprécie la valeur d'utilité des titres de participation et créances rattachées soit sur la base de la situation nette de la filiale, soit par l'analyse des budgets prévisionnels N+5 ainsi que des perspectives de croissance de l'entité diminués/augmentés de la dette/trésorerie nette.

2.3 **Créances et dettes**

Les créances et les dettes ont été comptabilisées à leur valeur nominale.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable de la créance. La valeur d'inventaire est appréciée au regard du risque de recouvrement.

Une provision pour dépréciation est constatée sur les créances clients dès lors que celles-ci n'ont pas été réglées 6 mois après la date d'échéance.

2.4 **Disponibilités et VMP**

Les liquidités disponibles en banque et en caisse ont été évaluées à leur valeur nominale.

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur de marché est inférieure à la valeur comptable à la clôture de l'exercice.

2.5 **Opérations en devises étrangères**

Les achats et les ventes en devises sont enregistrés au taux moyen du mois n-1.

Lors de chaque arrêté, la société calcule, devise par devise, ses positions de change relatives aux créances et dettes. Les écarts de change nets latents sont portés en écart de conversion ; les pertes nettes latentes sont provisionnées et les gains nets latents ne sont pas enregistrés au compte de résultat.

2.6 **Provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges ont été constituées pour couvrir notamment les risques liés aux pertes de change latentes et aux plans d'attribution d'actions. Ces provisions s'élèvent après reprise des provisions à 1.106.421 € au 31 décembre 2020.

2.7 **Reconnaissance du Chiffre d'Affaires**

Le chiffre d'affaires est composé de licences (perpétuelles ou renouvelables), dont le revenu est reconnu en début de période lors du transfert de propriété, et de certaines autres prestations, dont le revenu est reconnu au fur et à mesure de leur exécution.

Le chiffre d'affaires comprend également des contrats d'abonnement (Saas), d'hébergement et de maintenance, dont le revenu est reconnu en résultat en tenant compte de la période d'abonnement courue sur l'exercice. Le montant du revenu lié aux prestations à effectuer sur l'exercice suivant est différé au passif du bilan en produits constatés d'avance.

Le chiffre d'affaires est essentiellement issu de :

- contrats de licences perpétuelles (ou licences « classiques ») pour lesquels le revenu est reconnu intégralement lors de l'envoi au client de la clef d'activation du logiciel.

- contrats de licences « renouvelables », par lequel le client dispose d'un accès au logiciel pour une période définie par contrat (le plus souvent, 36 mois). La maintenance du logiciel est assurée par Easyvista durant toute la période. A la demande du client, le logiciel peut être hébergé sur des serveurs externes supervisés par Easyvista. Pour ces contrats, le revenu est reconnu de la manière suivante : 80% du montant total du contrat au titre de la redevance de licence renouvelable est reconnu en revenu lors de l'envoi au client de la clef d'activation du logiciel, tandis que 20% du montant total du contrat est reconnu en revenu de manière linéaire sur la durée totale du contrat, au titre des prestations de maintenance et le cas échéant d'hébergement (prestations de « managed services »).

- contrats d'abonnement « SaaS » (« Software as a Service ») par lequel le client dispose d'un accès à distance au logiciel sur une plate-forme administrée par EasyVista. Pour ces contrats, le revenu est reconnu de manière linéaire sur la période d'abonnement.

- contrats de maintenance de logiciel, pour lesquels le revenu est reconnu de manière linéaire sur la période définie par le contrat.

- contrats de prestations de services pour lesquels le revenu est reconnu au fur et à mesure de la réalisation des prestations.

2.8 **Crédits d'impôts**

Aucun crédit d'impôt recherche n'a été comptabilisé au cours de l'exercice 2020.

Il a été constaté un crédit d'impôt famille de 19.718 euros au titre de l'exercice comptable 2020.

3. **CHANGEMENT DE METHODE**

Aucun changement de principe comptable ni de présentation ayant un impact significatif sur les comptes n'est intervenu au cours de l'exercice 2020.

IMMOBILISATIONS

En €

	Début exercice	Variation de change	Acquisitions	Cessions Diminutions Reclassement	Fin exercice
Ecart d'acquisition	-	-	-	-	-
Frais d'établissement, de recherche & développement	888 591	-	-	-	888 591
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 944 058	-	29 195	- 97 284	3 875 969
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 832 649	-	29 195	- 97 284	4 764 560
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage	-	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements	1 006 561	-	15 543	-	1 022 104
Matériel de transport	-	-	-	-	-
Matériel de bureau, informatique, mobilier	982 694	-	30 929	- 51 044	962 579
Immobilisations corporelles en cours	9 703	-	150 864	- 9 703	150 864
Avances et acomptes	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 998 959	-	197 335	- 60 747	2 135 547
Participations mises en équivalence	-	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	4 976 901	-	-	-	4 976 901
Prêts et autres immobilisations financières	840 589	-	104 205	- 115 267	829 527
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 817 490	-	104 205	- 115 267	5 806 428
TOTAL GENERAL	12 649 098	-	330 736	- 273 299	12 706 535

AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

En €

	Début exercice	Variation de change	Dotations	Reprises Diminutions	Fin exercice
Ecart d'acquisition	-	-	-	-	-
Frais d'établissement, de recherche & développement	888 591	-	-	-	888 591
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 138 773	-	105 868	- 22 985	1 221 656
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 027 365	-	105 868	- 22 985	2 110 247
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	1 623 680	-	139 533	- 20 184	1 743 029
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 623 680	-	139 533	- 20 184	1 743 029
Participations mises en équivalence	-	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	459 184	-	-	-	459 184
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	459 184	-	-	-	459 184
TOTAL GENERAL	4 110 228	-	245 402	- 43 169	4 312 461

L'intégralité des dotations est relative à des amortissements linéaires.

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

En €

	Début exercice	Variation de Périmètre/Change	Dotations	Reprise / Reclassement	Fin exercice
Total Provisions Reglementées	-	-			-
Provisions pour litiges	-	66 000	-	-	66 000
Provisions pour garanties données aux clients	-	-	-	-	-
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	90 424	-	983 988	- 33 990	1 040 421
Autres provisions pour risques	238 978	- 66 000	62 481	- 235 459	-
Provisions pour pensions et obligations similaires	-	-	-	-	-
Provisions pour impôts	-	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations (entreprises concessionnaires)	-	-	-	-	-
Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-	-
Autres provisions pour charges	-	-	-	-	-
Total Provisions pour Risques et Charges	329 402	- 0	1 046 469	- 269 449	1 106 421
Provisions pour dépréciation des comptes de clients	138 577	-	121 170	- 124 197	135 550
Provisions pour dépréciation des comptes courants	355 332	-	60 045	- 15 250	400 128
Provisions pour dépréciation des VMP	-	-			-
Total Dépréciations	493 909	-	181 215	- 139 447	535 678
TOTAL GENERAL	823 311	- 0	1 227 684	- 408 896	1 642 099

Dotations et reprises d'exploitation

183 890

-147 917

Dotations et reprises financières

1 043 794

-260 979

ETAT DES CREANCES ET DETTES

En €

Etat des créances	Montant brut	1 an au plus	Plus de 1 an
Créances rattachées à des participations	-		
Prêts, cautionnements et autres créances	405 207	164 753	240 454
Clients et comptes rattachés	17 601 258	17 601 258	
Fournisseurs avances et acomptes versés	60 712	60 712	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	190	190	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 357	9 357	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	614 009	614 009	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	463 553	463 553	
Etat, autres collectivités : créances diverses	377 751	377 751	
Groupe et associés	20 741 547	20 741 547	
Débiteurs divers	1 057 687	1 057 687	
Charges constatées d'avance	458 506	449 863	8 643
Total Général	41 789 778	41 540 681	249 097

Etat des dettes	Montant brut	1 an au plus	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunt obligataire convertible	-			
Autre emprunt obligataire	-			
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	8 000 000	896 620	6 599 974	503 406
Emprunts et dettes à plus d'un an à l'origine	3 964 904	888 901	3 076 003	
Emprunts et dettes financières divers	17 608	17 608		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-		
Fournisseurs et comptes rattachés	3 358 104	3 358 104		
Dettes fiscales et sociales	8 032 034	8 032 034		
Etat : impôt sur les bénéfices	-	-		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-		
Comptes courants passif	1 959 130	1 959 130		
Autres dettes	603 135	603 135		
Produits constatés d'avance	3 175 513	3 175 513		
Total Général	29 110 428	18 931 045	9 675 977	503 406

Détail des emprunts par taux

En €

	Jan 2020-Dec 2020	Taux fixe	Taux variable
Emprunts obligataires convertibles	-	-	
Autres emprunts obligataires	-	-	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11 964 904	11 964 904	
<i>dont Etablissements bancaires (Crédit)</i>	-		
Autres comptes de dettes financières	17 608	17 608	
TOTAL	11 982 513	11 982 513	-

Détail solde des emprunts par échéance

En €

Banques	Total	Echéances
BNP	1 622 537	19/11/2024
BNP	200 000	13/02/2025
BPI	2 000 000	30/11/2025
HSBC	7 727	01/03/2021
CIC	134 641	25/05/2023
TOTAL	3 964 904	

PGE

Banques	Total	Echéances
BNP	4 000 000	04/05/2026
SG	1 000 000	07/05/2026
CIC	1 500 000	10/05/2026
HSBC	1 500 000	05/06/2026
TOTAL	8 000 000	

TOTAL	11 964 904	
--------------	-------------------	--

III – COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

1. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En €	Solde au	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Solde au
	Déc 2019				Déc 2020
Pertes de change latentes	90 424	983 988	-33 990	0	1 040 421
Plan d'attribution d'actions	157 978	62 481	-220 459	0	0
Provisions pour litiges	81 000	0	-15 000	0	66 000
Totaux	329 402	1 046 469	-269 449	0	1 106 421

2. OPERATIONS VIS-A-VIS DES ENTREPRISES LIEES

Les créances et dettes (y compris celles représentées par des effets de commerce) figurant respectivement soit à l'actif, soit au passif et concernant des entreprises liées ou en participation font l'objet de la récapitulation suivante :

(en euros)	Espagne	Italie	Portugal	Royaume Uni	USA	Canada	Allemagne
ACTIF							
. Prêt participatif*	424 320	0	0	0	0	0	0
. Clients et comptes rattachés	25 266	19 318	12 075	3 561	158 098	21 868	6 383
. Autres créances	112 713	159 686	185 851	14 207	424 118	20 526	3 528
. Comptes courants	453 558	0	0	0	18 796 802	1 088 280	400 128
. Charges constatées d'avance	0	0	0	0	0	0	0
. Dépréciation	0	0	0	0	0	0	0
Totaux	1 015 858	179 005	197 925	17 768	19 379 018	1 130 674	410 039

* dont intérêts courus

4 417

(en euros)	Espagne	Italie	Portugal	Royaume Uni	USA	Canada	Allemagne
PASSIF							
. Fournisseurs et comptes rattachés	12 790	0	19 514	10 562	84 243	27 934	0
. Autres dettes	0	5 342	69 965	14 631	93 119	24 478	0
. Comptes courants	0	654 323	735 182	572 404	0	0	0
. Produits constatés d'avance	0	0	0	0	0	0	0
Totaux	12 790	659 665	824 660	597 597	177 362	52 412	0

Les charges et produits financiers vis à vis des entreprises liées se décomposent de la façon suivante :

(en euros)	Espagne	Italie	Portugal	Royaume Uni	USA	Canada	Allemagne
PRODUITS FINANCIERS							
-							
. Produits financiers	14 277	0	0	0	551 658	40 223	10 959
Totaux	14 277	0	0	0	551 658	40 223	10 959

(en euros)	Espagne	Italie	Portugal	Royaume Uni	USA	Canada	Allemagne
CHARGES FINANCIERES							
. Charges financières	0	20 330	26 801	15 030	0	0	0
Totaux	0	20 330	26 801	15 030	0	0	0

La liste des parties liées n'est pas présentée de façon détaillée dans cette annexe compte tenu du fait que les transactions avec les parties liées concernent les entités du groupe EasyVista et sont réalisées à des conditions normales de marché.

3. PRODUITS A RECEVOIR

Les produits à recevoir se présentent comme suit, au 31 décembre 2020 :

En €

. Clients - Factures à établir	16 672 280
. Fournisseurs - Avoirs à recevoir	39 071
. Etat - Produits à recevoir	25 249
. Social - Produits à recevoir	9 277
. Divers - Produits à recevoir	0
. Intérêts courus à recevoir	0
TOTAL	16 745 878

4. CHARGES A PAYER

La récapitulation, par nature de dettes, des charges à payer au 31 décembre 2020, se présente comme suit :

. Fournisseurs - Factures non parvenues	1 471 613
. Congés à payer et autres charges à payer relatives au personnel	1 948 157
. Charges sociales sur CP et autres charges à payer au personnel	809 940
. Etat - Charges à payer	453 653
. Divers - Charges à payer	72 356
. Intérêts courus à payer	17 608
TOTAL	4 773 328

5. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Elles correspondent, par nature, à des éléments indiqués ci-dessous qui concernent des achats de biens ou de services dont la fourniture ou la prestation doit intervenir ultérieurement au 31 décembre 2020 :

En €	
. Autres frais et com. Prestations de services	30 425
. Charges de personnel	9 750
. Concours divers	15 506
. Crédit-bail et locations	129 475
. Documentation	2 253
. Honoraires	24 720
. Impôts et taxes	4 400
. Maintenance	16 933
. Marketing	43 860
. Primes d'assurances	33 969
. Redevances, concessions	57 655
. Sous-traitance	84 934
. Téléphone, affranchissement	4 303
. Voyages et déplacements	323
TOTAL	458 506

6. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Ils représentent la quote-part des factures relative à une période postérieure au 31 décembre 2020.

En €	
. Abonnements maintenance et Saas perçus d'avance	2 957 808
. Clients - Divers produits constatés d'avance	217 705
TOTAL	3 175 513

7. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Au 31 décembre 2020, la société détenait 2.744 actions propres détenues directement, comptabilisées à l'actif du bilan au cours historique pour 150.154 € et représentant **191.476 €** au cours de clôture. Ces actions représentent 5.213,60 € de capital en nominal.

Au cours de la période 1.050 actions ont été achetées à un cours moyen de 60,33€ et 11.083 actions ont été vendues à un cours moyen de 66,14€.

8. CAPITAL SOCIAL

Le capital social d'un montant total de 3.528.444,40 € se compose au 31 décembre 2020 de 1.857.076 actions de 1,90 € de valeur nominale, entièrement libérées, pour mémoire à la clôture de l'exercice 2019, le capital social s'élevait à 3.195.036,20 € composé de 1.681.598 actions de 1,90 €.

L'Assemblée Générale Mixte du 27 juin 2013 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder à l'émission de 150.000 options de souscription ou d'achat d'actions jusqu'au 27 août 2016. Par le Conseil d'Administration du 03 décembre 2013, la société a émis 9.000 options de souscription ou d'achat d'actions exerçables jusqu'au 03 décembre 2023. Chaque option donne le droit de souscrire à une action d'une valeur nominale de 1,90 € au prix de 17 € par action. Au 30 juin 2020, 3.050 options au total ont été exercées. Au 31 décembre 2020, compte tenu des salariés sortis et des options déjà exercées, 2.000 options peuvent encore être exercées, l'augmentation de capital sociale potentielle liée à l'exercice de ces 2.000 options est de 3.800 €.

L'Assemblée Générale Mixte du 26 juin 2014 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder à l'émission de 30.000 bons de souscription d'actions jusqu'au 26 décembre 2015. Par le Conseil d'Administration du 11 septembre 2014, la société a émis 7.500 bons de souscription d'actions exerçables jusqu'au 10 septembre 2024 à condition d'avoir été souscrits avant le 31 août 2015. Le prix de souscription unitaire de ces bons est fixé à 1,21 €. Chaque bon donne le droit de souscrire à une action d'une valeur nominale de 1,90 € au prix de 24,10 € par action. Au 31 décembre 2020, 7.500 bons ont été exercés et pourront donner lieu lors de leur conversion à une augmentation de Capital Social potentielle de 14.250 €.

L'Assemblée Générale Mixte du 30 juin 2016 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder à l'émission d'obligations convertibles en actions ordinaires. En conséquence, le Conseil d'Administration, lors de sa séance du 28 juillet 2016, faisant usage de la délégation susvisée, a décidé l'émission d'un emprunt obligataire en deux tranches, d'un montant nominal de sept millions cinq cent mille euros (7.500.000 €) moyennant l'émission de cent quatre-vingt-sept mille cinq cents (187.500) obligations convertibles d'une valeur nominale de quarante euros (40 €) chacune. Le Conseil d'Administration a décidé de réserver la souscription des 187.500 OC au profit des personnes et dans les proportions suivantes :

Au titre de la Première Tranche :

Porteurs d'OC	Nombre d'OC	Montant de la souscription (en €)
Isatis Développement 3	51.759	2.070.360
Conversion Funding, LLC	25.000	1.000.000
TOTAL	76.759	3.070.360

Au titre de la Seconde Tranche :

Porteurs d'OC	Nombre d'OC	Montant de la souscription (en €)
Isatis Antin FCPI 2013	7.242	289.680
Isatis Antin FCPI 2014	14.651	586.040
Isatis Expansion	26.348	1.053.920
FCPI Fortune Europe 2014	8.904	356.160
FCPI Objectif Europe	8.340	333.600
FCPI Fortune Europe 2015	14.328	573.120
FCPI Fortune Europe 2016-2017	21.210	848.400
FCPI InnovAlto	9.718	388.720
TOTAL	110.741	4.429.640

Il est rappelé que, conformément aux dispositions des articles L. 228-91 et L. 225-132 du code de commerce, cette émission emporte de plein droit, au profit des obligataires, renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux 187.500 actions ordinaires d'une valeur nominale de 40 € (prime d'émission incluse) qui pourraient être émises sur conversion des OC,

Ces options ont été souscrites aux dates suivantes :

- la Première Tranche au 28 juillet 2016 ;
- la Seconde Tranche au plus tard le 7 septembre 2016.

Le contrat d'émission des obligations convertibles en date du 28 juillet 2016, prévoit une prime de non-conversion égale à 4% par an capitalisée au premier janvier de chaque année.

Par courrier du 12 décembre 2019, le FCPI Fortune Europe 2016-2017, titulaire d'obligations convertibles en actions (les « **OCA** »), a demandé la conversion de 21.210 OCA. La conversion des OCA ayant donné lieu à l'émission de 21.210 actions d'une valeur nominale de 1,90 € l'une, représentant une souscription d'un montant total, prime d'émission incluse, de 848.400 €, libérées par voie de compensation avec sa créance obligataire le 12 décembre 2019. Après cette opération, le solde des OCA convertible s'établit à 166.290.

Par courrier du 11 juin 2020, la société Eiffel Investment Group, gérante des fonds FCPI Objectif Europe et FCPI Innovalto 2015, titulaires respectivement de 8340 et 9718 obligations convertibles en actions (les « **OCA** »), a demandé la conversion de l'intégralité de ces 18.058 OCA. La conversion des OCA ayant donné lieu à l'émission de 18.058 actions d'une valeur nominale de 1,90 € l'une, représentant une souscription d'un montant total, prime d'émission incluse, de 722.320 €, libérées par voie de compensation avec sa créance obligataire le 18 juin 2020. Après cette opération et au 30 septembre 2020, le solde des OCA convertible s'établit à 148.232.

Par courrier du 4 décembre 2020, la société Eiffel Investment Group, gérante des fonds FCPI Fortune Europe 2014 et FCPI Fortune Europe 2015, titulaires d'obligations convertibles en actions (les « **OCA** »), ont demandé la conversion de 8.904 et 14.328 OCA dont ils sont respectivement titulaires, ladite conversion ayant donné lieu à l'émission de 23.232 actions d'une valeur nominale de 1,90 euro l'une, représentant une souscription d'un montant total, prime d'émission incluse, de 929.280 euros, libérées par voie de compensation avec leur créance obligataire le 8 décembre 2020,

Par courrier du 4 décembre 2020, Easyvista Holding SAS, titulaire d'OCA, a demandé, par courrier en date du 4 décembre 2020, la conversion de 125.000 OCA dont elle est titulaire, ladite conversion ayant donné lieu à l'émission de 125.000 actions d'une valeur nominale de 1,90 euro l'une, représentant une souscription d'un montant total, prime d'émission incluse, de 5.000.000 euros, libérées par voie de compensation avec sa créance obligataire le 8 décembre 2020.

Après cette opération, il ne subsiste plus d'OCA au 8 septembre 2020.

L'Assemblée Générale Mixte du 30 juin 2016 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder à l'émission d'options de souscription ou d'achat d'actions au bénéfice des membres du personnel salarié et/ou des mandataires sociaux (ou de certains d'entre eux) de la Société et des sociétés et groupements d'intérêt économique liés à la Société dans les conditions définies à l'article L. 225-180-I dudit code, des options donnant droit à la souscription ou à l'achat d'actions ordinaires, étant précisé que le nombre d'options attribuées au titre de la présente autorisation ne pourrait donner droit à l'achat ou la souscription de plus de

50.000 actions d'une valeur nominale de 1,90 € l'une, étant précisé que la somme (i) des actions susceptibles d'être émises ou acquises sur exercice des options attribuées en vertu de ladite résolution, et (ii) des actions qui seraient attribuées gratuitement en vertu de la huitième résolution de ladite assemblée ne pourra excéder 60.000 actions d'une valeur nominale de 1,90 € l'une.

Par décision du Conseil d'Administration du 10 octobre 2016, la Société a émis 30.000 options de souscription ou d'achat d'actions exerçables jusqu'au 9 octobre 2026. Chaque option donne le droit de souscrire à une action d'une valeur nominale de 1,90 € au prix de 25,10 € par action. Durant le Conseil d'Administration du 13 Février 2018 a été informé par le président, que, à la suite de son départ du groupe, le salarié bénéficiaire avait renoncé à l'exercice des 30.000 options de souscription d'actions qui lui avait été attribuées. Le conseil, a donc constaté la caducité de l'intégralité de ces options de souscription d'actions. En conséquence, au 31 décembre 2020 plus aucune option attribuée par le Conseil d'Administration du 10 octobre 2016 ne peut être exercée.

Par décision du Conseil d'Administration du 23 juin 2017, la Société a émis 20.000 options de souscription ou d'achat d'actions exerçables jusqu'au 30 juin 2027. Chaque option donne le droit de souscrire à une action d'une valeur nominale de 1,90 € au prix de 28,80 € par action. Au 30 juin 2020, 6.124 options ont été exercées. Au 31 décembre 2020, compte tenu des salariés sortis et des options déjà exercées, 4.500 options peuvent encore être exercées, l'augmentation de capital sociale potentielle liée à l'exercice de ces 4500 options est de 8.550 €.

L'Assemblée Générale Mixte du 29 juin 2017 a approuvé l'acquisition de la société Knowesia par la Société et le Traité d'Apport conclu avec les Apporteurs. Dans le cadre de l'opération d'acquisition, l'Assemblée Générale Mixte a approuvé une augmentation de capital de 149.670,60 € par voie d'émission de 78.774 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1,90 € chacune, intégralement libérées et attribuées aux apporteurs en rémunération d'une partie de leur apport.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 octobre 2017 a autorisé le Conseil d'Administration :

dans sa seconde résolution, à procéder, en une ou plusieurs, fois, à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre par la Société, au profit des membres du personnel salarié de la Société, ou de certaines catégories d'entre eux, et/ou de ses mandataires sociaux qui répondent aux conditions fixées par l'article L. 225-197-1, II du code de commerce, ainsi qu'au profit des membres du personnel salarié des sociétés ou groupements d'intérêt économique dont la Société détiendrait, directement ou indirectement, au moins 10 % du capital ou des droits de vote à la date d'attribution des actions concernées et fixé à 30.000 actions d'une valeur nominale unitaire de 1,90 € le nombre total d'actions pouvant être attribuées gratuitement par le conseil en vertu de ladite autorisation.

dans sa troisième résolution, dans le cadre des articles L. 225-177 à L. 225-185 du code de commerce, à consentir, pendant les périodes autorisées par la loi, en une ou plusieurs fois, au bénéfice des membres du personnel salarié et/ou des mandataires sociaux (ou de certains d'entre eux) de la Société et des sociétés et groupements d'intérêt économique liés à la Société dans les conditions définies à l'article L. 225-180-I dudit code, des options donnant droit à la souscription ou à l'achat d'actions ordinaires, étant précisé que :

- le nombre d'options attribuées au titre de ladite autorisation ne pourra donner droit à l'achat ou la souscription de plus de 100.000 actions d'une valeur nominale de 1,90 € l'une, étant également précisé que s'ajoutera à ce plafond le montant supplémentaire des actions à émettre pour préserver, conformément aux stipulations contractuelles applicables, les droits des porteurs de valeurs mobilières et autres droits donnant accès à des actions,

- le nombre total d'actions pouvant être souscrites sur exercice des options de souscription d'actions attribuées et non encore levées ne pourra jamais être supérieur au tiers du capital social.

Par décision du Conseil d'Administration du 13 février 2018, la société a attribué 27.700 actions gratuites. Au 30 juin 2020, 19.833 actions ont été définitivement attribuées aux bénéficiaires, soit 15.667 en date du 13 février 2019 après une période d'acquisition de 1 an, et 4.166 actions en date du 13 février 2020. Ces actions gratuites ont été prélevées sur les actions détenues par la Société.

Lors du Conseil d'Administration du 28 septembre 2020, et conformément au règlement du plan d'attribution gratuite d'actions 2017 arrêté par le Conseil du 13 février 2018, en conséquence du changement de contrôle intervenu le 22 septembre 2020, le Conseil a constaté que les 4.167 actions gratuites restantes à acquérir ont été définitivement acquises par leur bénéficiaires le 22 septembre 2020 et décidé que l'acquisition des actions susvisées sera réalisée par voie d'attribution aux bénéficiaires de 4.167 actions auto-détenues par la Société. Au 31 décembre 2020, compte tenu de cette acquisition, il ne reste plus d'actions gratuites existantes à attribuer définitivement au titre du plan d'attribution gratuite d'actions 2017.

Par décision du Conseil d'Administration du 13 février 2018, la société a émis 8.000 options de souscription ou d'achat d'actions exerçables jusqu'au 12 février 2028. Chaque option donne le droit de souscrire à une action d'une valeur nominale de 1,90 € au prix de 32,40 € par action.

Au 31 décembre 2020, 6.000 options ont été exercées et ont donné lieu à une augmentation de capital. Au 31 décembre 2020, il ne reste plus d'options pouvant encore être exercées.

L'Assemblée Générale à caractère Mixte du 27 juin 2019 a autorisé le Conseil d'Administration :

dans sa dix-septième résolution, à procéder, en une ou plusieurs, fois, à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre par la Société, au profit des membres du personnel salarié de la Société, ou de certaines catégories d'entre eux, et/ou de ses mandataires sociaux qui répondent aux conditions fixées par l'article L. 225-197-1, II du code de commerce, ainsi qu'au profit des membres du personnel salarié des sociétés ou groupements d'intérêt économique dont la Société détiendrait, directement ou indirectement, au moins 10 % du capital ou des droits de vote à la date d'attribution des actions concernées et fixé à 10.000 actions d'une valeur nominale unitaire de 1,90 € le nombre total d'actions pouvant être attribuées gratuitement par le conseil en vertu de ladite autorisation.

Par décision du Conseil d'Administration du 30 août 2019, la société a attribué 2.000 actions gratuites.

Au 31 décembre 2020, 2.000 actions ont été définitivement attribuées aux bénéficiaires, en date du 29 août 2020 après une période d'acquisition de 1 an. Ces actions gratuites ont été prélevées sur les actions détenues par la Société.

9. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Déc 2020

Rubriques	Capital	Primes liées au capital	Ecart de Conversion	Réserve légale	Résultat de L'exercice	Autres réserves	Report à nouveau	Total capitaux propres
Situation au 31 Déc 2019	3 195 036	7 351 640	-	224 958	5 650 262	19 633	2 625 628	19 067 156
Affectation résultat n-1				94 546	(5 650 262)		5 555 716	0
Résultat de l'exercice	-	-	-		(1 708 194)			(1 708 194)
Augmentation de capital	333 408	6 604 406	-	-		-		6 937 814
Autres mouvements	-	-	-	(0)		-		(0)
Variation de l'écart de conversion								-
Situation au 31 Déc 2020	3 528 444	13 956 046	-	319 504	(1 708 194)	19 633	8 181 344	24 296 777

Déc 2019

Rubriques	Capital	Primes liées au capital	Ecart de Conversion	Réserve légale	Résultat de L'exercice	Autres réserves	Report à nouveau	Total capitaux propres
Situation au 31 Déc 2018	3 147 969	6 467 353	-	86 767	3 113 609	-	(349 791)	12 465 908
Affectation résultat n-1				138 191	(3 113 609)		2 975 419	-
Résultat de l'exercice					5 650 262			5 650 262
Augmentation de capital	47 067	884 286	-	-		19 633		950 986
Autres mouvements	-	-	-	-		-		-
Variation de l'écart de conversion								-
Situation au 31 Déc 2019	3 195 036	7 351 640	-	224 958	5 650 262	19 633	2 625 628	19 067 156

Résultat par action au 31/12/2020 : -0,92 €

10. CHIFFRE D'AFFAIRES

Ventilation du chiffre d'affaires par catégories d'activité et par zones géographiques :

En €

Activité et répartition géographique	Déc 2020	Déc 2019
Ventes de licences		
France & Dom/Tom	12 088 326	13 455 179
UE	1 397 491	2 077 201
Etranger (hors UE)	2 887 695	2 871 372
	16 373 513	18 403 752
Services		
France & Dom/Tom	10 865 212	11 779 840
UE	281 169	954 414
Etranger (hors UE)	2 603 698	2 750 007
	13 750 079	15 484 260
Total Chiffre d'affaires	30 123 591	33 888 012

Ventilation du chiffre d'affaires par nature

En €

Activité	Nature	Déc 2020	Déc 2019
Ventes de Licences	Licences perpétuelles	2 466 572	2 050 831
	Licences souscription	13 906 940	16 352 921
	Sous-total ventes licences	16 373 513	18 403 752
Services	Maintenance	4 840 466	4 212 779
	Saas et hébergement	5 336 867	7 651 614
	Conseil et assistance	3 569 507	3 571 690
	Autres	3 239	48 177
	Sous-total services	13 750 079	15 484 260
Total Chiffre d'affaires		30 123 591	33 888 012

11. ECARTS DE CONVERSION

Le tableau des écarts de conversion au 31 décembre 2020 est le suivant :

En €

Poste concerné	Devise	Cours de clôture	Ecart actif	Ecart passif
. Fournisseurs	USD	1,2271	0	10 589
. Banque	USD	1,2271	0	39 682
. Banque	GBP	0,89903	11 207	0
. Banque	CAD	1,5633	1 755	0
. Comptes courants	USD	1,2271	892 025	0
. Comptes courants	CAD	1,5633	129 410	
. Comptes courants	GBP	0,89903	0	1 214
. Fournisseurs	USD	1,2271	0	3 078
. Fournisseurs	GBP	0,89903	0	34
. Fournisseurs	CAD	1,5633	0	289
. Clients	GBP	0,89903	12	0
. Clients	CAD	1,5633	228	0
. Clients	USD	1,2271	5 784	0
TOTAL			1 040 421	54 887

Une provision pour perte latente de change destinée à couvrir l'écart de conversion actif a été constituée pour 1.040.421 €.

12. CREANCES ET DETTES REPRESENTÉES PAR DES EFFETS DE COMMERCE

Créances représentées par des effets de commerce

Le montant des créances représentées par des effets de commerce au 31 décembre 2020 est nul.

Dettes représentées par des effets de commerce

Les dettes représentées par des effets de commerce retournés aux fournisseurs au 31 décembre 2020 est nul.

13. TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION ET CHARGES FINANCIERES

La récapitulation, par type, des transferts de charges au 31 décembre 2020, se présente comme suit :

En €

TRANSFERTS DE CHARGES	Jan 2020-Déc 2020
Exploitation	
Avantages en nature	162 280
Reprise de provisions AGA	
Autres	203
Total transfert de charges d'exploitation	162 483
Financier	
Reprise de provision sur AG distribuées	220 459
Autres	
Total transfert de charges financières	220 459

14. CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

En €

CHARGES FINANCIERES	Jan 2020-Déc 2020	Jan 2019-Déc 2019
Dotations aux amortissements, provisions et dépréciations	1 043 794	26 772
Intérêts et charges assimilées	440 137	509 579
Différences négatives de change	162	-
Charges nettes sur cessions de VMP	-	68 536
Total Charges financières	1 484 093	604 888

En €

PRODUITS FINANCIERS	Jan 2020-Déc 2020	Jan 2019-Déc 2019
Reprises, Provisions et transferts de charges	260 980	962 200
Autres intérêts et produits assimilés	617 934	566 402
Différences positives de change	0	-
Produits nets sur cessions de VMP	-	203 768
Total Produits financiers	878 914	1 732 370

TOTAL	(605 179)	1 127 482
--------------	------------------	------------------

15. CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

En €

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Jan 2020-Déc 2020	Jan 2019-Déc 2019
Autres charges exceptionnelles	2 951 283	244 402
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	18 273	3 815
VNC des immobilisations incorporelles cédées	56 024	-
VNC des immobilisations corporelles cédées	32 034	686
VNC des titres cédés	-	-
VNC d'autres éléments d'actifs cédés	-	-
Mali provenant du rachat d'actions propres	561 472	228 753
Dotation aux provisions exceptionnelles	-	-
Total Charges exceptionnelles	3 619 086	477 656

En €

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Jan 2020-Déc 2020	Jan 2019-Déc 2019
Autres produits exceptionnels	165 000	-
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	17 585	53 273
Produits de cession de titres (conso)	-	-
Produits de cession d'immobilisations incorporelles	57 198	-
Produits de cession d'immobilisations corporelles	30 860	-
Produits de cession de titres	-	-
Produits de cession d'autres éléments actifs	-	-
Boni provenant du rachat d'actions propres	10 328	51 699
Transfert de charges exceptionnelles	-	-
Total Produits exceptionnels	280 971	104 971

TOTAL

(3 338 115)

(372 685)

16. FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche et développement n'ont pas été capitalisés au titre de l'exercice 2020, mais inscrits directement en charges. Ils représentent globalement 4.510 k€ au 31 décembre 2020.

IV - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

1. REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Les membres du Conseil d'administration ne perçoivent pas de jetons de présence. Les rémunérations versées aux membres du Conseil d'Administration ont représenté en totalité 1.174.784 € au 31 décembre 2020.

2. EFFECTIF

La situation de l'effectif se présente comme suit :

Catégories	Effectif fin de période	Effectif moyen
Cadres	145	130,50
Employés	1	1,00
Apprentis	16	15,25
Total	162	146,75

3. LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Espagne €	Italie €	Portugal €	Allemagne €
. Capital et primes d'émission	146 190 €	10 000 €	50 000 €	25 000 €
. Réserves	61 435 €	837 364 €	1 806 767 €	-444 748 €
. Quote-part du capital détenue par Easyvista SA	100%	100%	100%	100%
. Valeur d'inventaire des titres détenus	409 116 €	407 447 €	1 359 437 €	25 000 €
. Chiffre d'affaire de la période	2 295 419 €	1 524 648 €	2 497 890 €	167 279 €
. Résultat de la période	262 672 €	337 336 €	531 453 €	60 683 €
. Dépréciations				
. Solde C/C au bilan : créances <dettes>	453 558 €	-654 323 €	-735 182 €	400 128 €

	Royaume Uni GBP et €	USA USD et €	Canada CAD et €
. Capital et primes d'émission	£985 983	\$20 000	\$1 000
. Réserves	-£444 908	-\$17 522 141	-\$2 056 397
. Quote-part du capital détenue par Easyvista SA	100%	100%	100%
. Valeur d'inventaire des titres détenus	2 756 368 €	18 704 €	828 €
. Chiffre d'affaire de la période	£151 304	\$10 195 537	\$643 356
. Résultat de la période	£67 298	\$251 797	\$104 930
. Dépréciations	-459 184 €		
. Solde C/C au bilan : créances <dettes>	-572 404 €	18 796 802 €	1 088 280 €

EasyVista S.A. (Easyvista France) est la société consolidant l'ensemble des entités du groupe.

4. CREANCES CEDEES NON ENCORE RECOUVREES

Le montant total des créances cédées au factor et non encore recouvrées au 31 décembre 2020 représente : 4.979.217 €.

5. VENTILATION IS ENTRE LE RESULTAT COURANT ET LE RESULTAT EXCEPTIONNEL

En €

	AVANT IS	IS	RESULTAT NET
Résultat courant	1 611 516	18 404	1 629 921
Résultat exceptionnel	-3 338 115	0	-3 338 115
TOTAUX	-1 726 598	18 404	-1 708 194

6. ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

En €

ACCROISSEMENTS	
Ecart de conversion N-1	1 040 421
TOTAL ACCROISSEMENTS	1 040 421
ALLEGEMENTS	
Effort de construction	46 295
C3S	14 703
Provision perte de change	1 040 421
Ecart de conversion passif N-1	54 887
Déficit	3 751 035
TOTAL ALLEGEMENTS	4 907 341
ALLEGEMENT NET	-3 866 920

7. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés

1. Nantissements :

	€
• Nantissement du fonds de commerce en faveur du CIC	220 000
• Nantissement du fonds de commerce en faveur de HSBC	120 000
• Nantissement du fonds de commerce en faveur de BNP Paribas	2 000 000

2. Engagement de retraite :

Les engagements de retraite et avantages assimilés ont été évalués en utilisant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées appliquée séparément à chaque salarié. Cette méthode permet de répartir la valeur actuarielle des prestations futures sur chacune des années de service du salarié.

Les engagements de retraite sont calculés sur la base de l'ancienneté du personnel et en fonction des dispositions de la Convention Collective. Le montant de ces engagements représente 2.079.874 € au 31 décembre 2020. Ces engagements ne sont pas comptabilisés dans les comptes sociaux.

Engagements reçus

1. Engagement de garantie

	€
• Contre garantie OSEO sur prêt HSBC	60.000
• Caution	NEANT

2. Cautions données par d'autres personnes physiques

	€
• Emprunts auprès des établissements de crédit	NEANT

EASYVISTA

Société anonyme au capital de 3.555.044,40 euros
Siège social : 10, allée Bienvenue - Immeuble Horizon 1
93160 NOISY LE GRAND
347 848 947 RCS BOBIGNY

ASSEMBLEE GENERALE A CARACTERE MIXTE DU 25 JUIN 2021

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

Le 25 juin 2021, l'assemblée générale à caractère mixte des actionnaires de la société Easyvista, a adopté la résolution suivante :

Troisième résolution

Affectation des résultats de l'exercice écoulé

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

connaissance prise du rapport du conseil d'administration et après avoir constaté que la perte de l'exercice écoulé s'élève à 1.708.194,07 euros,

décide d'affecter ladite perte sur le compte « report à nouveau » créditeur qui sera ramené à 6.473.150,02 euros.

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois exercices précédents.

Extrait certifié conforme par le président

02/07/2021

Sylvain Gauthier

DocuSigned by:
Sylvain Gauthier
384A11B1E70E43B...

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
INCLUANT LE RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Exercice clos le 31 décembre 2020

Mesdames, Messieurs,

Nous vous présentons le rapport de gestion sur les activités de la Société et du Groupe pendant l'exercice ouvert clos le 31 décembre 2020 et soumettons à votre approbation les comptes annuels et consolidés de cet exercice.

Nous vous proposons en outre de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et d'approuver les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du code de commerce conclues au cours de l'exercice écoulé.

Lors de l'assemblée, vous entendrez également la lecture des rapports des commissaires aux comptes.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 alinéa 6 du code de commerce, est inclus dans le présent rapport de gestion le rapport sur le gouvernement d'entreprise (section II).

Nous vous rappelons que les rapports des commissaires aux comptes, les rapports du conseil d'administration et les comptes annuels ont été mis à votre disposition au siège social dans les conditions légales et réglementaires, afin que vous puissiez en prendre connaissance.

Les comptes au 31 décembre 2020, comportant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, ont été établis suivant les normes, principes et méthodes du plan comptable en observant les principes de prudence et de sincérité.

I. RAPPORT DE GESTION SUR LES ACTIVITES DE LA SOCIETE ET DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

I. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE PENDANT L'EXERCICE ECOULE

La situation de la Société à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous, qui résume le bilan et souligne les variations intervenues dans les comptes depuis le précédent exercice.

En €

Actif	Exercice clos le 31/12/2020	Exercice clos le 31/12/2019
Actif immobilisé	8 394 074	8 538 870
Actif circulant (hors CCA)	44 675 511	40 505 649
Charges constatées d'avance	458 506	401 986
Autres Actifs	1 040 421	90 424
Total Actif	54 568 513	49 536 928

En €

Passif	Exercice clos le 31/12/2020	Exercice clos le 31/12/2019
Capitaux propres	24 296 776	19 067 156
Provisions pour risques	1 106 421	329 402
Dettes financières, d'exploitation et diverses	25 934 915	25 574 667
Produits constatés d'avance	3 175 512	3 646 652
Autres Passifs	54 887	919 051
Total Passif	54 568 513	49 536 928

L'activité de la Société au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat.

En €

	Exercice clos le 31-12-2020	Exercice clos le 31-12-2019
Produits d'exploitation	30 873 560	34 541 693
Charges d'exploitation	-28 656 864	-28 862 114
Résultat d'exploitation	2 216 696	5 679 579
Résultat financier	-605 179	1 127 482
Résultat exceptionnel	-3 338 115	-372 685
Impôts	18 404	784 114
Résultat de l'exercice	-1 708 194	5 650 262

Au titre de l'année 2020, EASYVISTA SA a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 30,1 M€ en diminution de plus de 11% par rapport à la période correspondante de l'exercice 2019. Cette baisse est principalement due à la crise de la COVID 19.

Au cours de l'exercice 2020, EASYVISTA a enregistré un bénéfice d'exploitation qui s'élève à +2,2 M€ contre +5,7 M€ en 2019, pour la même période.

Le résultat financier qui s'établit à -0,6M€ s'est dégradé entre les deux exercices. Cette dégradation est essentiellement due à la variation du cours du dollars. Les intérêts liés aux obligations convertibles souscrites au second semestre 2016 se sont poursuivis au cours des 3 premiers trimestres de 2020. Après prise en compte d'un résultat exceptionnel de -3,34 M€, charges liées à l'opération de rachat par EURAZEO par l'entité Easyvista Holding, et d'un crédit d'impôt famille de 0,02 M€, le résultat net ressort à -1,71M€, contre 5,65 M€ au titre de l'année 2019.

Grâce à la maîtrise de nos coûts d'exploitation, nous avons été en capacité de maintenir le résultat d'exploitation à un niveau satisfaisant de près de 8% malgré une baisse du chiffre d'affaires de 11%. EASYVISTA a démontré sa résistance dans un contexte conjoncturel fortement affecté par la crise sanitaire et a pu poursuivre les différents programmes de R&D et de déploiement commercial, marketing et technique.

Dans le cadre de sa stratégie de différenciation technologique, le Groupe avait procédé à l'acquisition de KNOWESIA en juillet 2017, renforçant son offre « selfcare ». Cette solution dorénavant commercialisée sous le nom EASYVISTA Self Help permet aux entreprises de réduire fortement le temps de résolution des problématiques IT et rencontre un succès croissant tant en Europe qu'aux Etats-Unis.

II. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Le niveau record de l'exercice 2019, tant en termes de croissance, avec des revenus en hausse de 22%, que de rentabilité, avec une marge d'EBITDA de 18,6%, traduit l'effet de levier de notre modèle économique. L'impact de la crise du COVID-19 sur notre activité est resté contenu suite au déploiement, avec succès, de notre plan de continuité ayant permis de maintenir nos pleines capacités opérationnelles.

Les fondamentaux et les facteurs intrinsèques de résilience dont dispose EASYVISTA, à savoir la récurrence des revenus, le positionnement digital et le portefeuille de grands comptes, permettront au Groupe de renouer avec une solide dynamique de croissance rentable dès que la situation se sera normalisée. Malgré les incertitudes sur le calendrier et l'intensité de la reprise, nous envisageons un retour à une croissance significative pour l'année 2021. Nul doute qu'au sortir de la crise, les processus de digitalisation métiers se généraliseront dans l'ensemble des organisations. EASYVISTA se tient prête, par conséquent, à répondre à la future demande pour ses solutions d'Enterprise Service Management, dédiées à optimiser et automatiser de manière intelligente la gestion des services délivrés aux collaborateurs, comme aux clients des entreprises.

III. PRETS CONSENTIS PAR APPLICATION DE L'ARTICLE L. 511-6, 3 BIS DU CODE MONETAIRE ET FINANCIER

En application des Articles L. 511-6, 3 bis al. 2, R. 511-2-1-1 et R. 511-2-1-2 du code monétaire et financier nous vous précisons qu'aucun prêt entre entreprises visé à l'article L. 511-6, 3 bis du code monétaire et financier n'a été consenti par la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

IV. SUCCURSALES - PRISE DE PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES DANS DES SOCIETES AYANT LEUR SIEGE SOCIAL EN FRANCE OU PRISES DE CONTROLE DE TELLES SOCIETES ; CESSION DE TELLES PARTICIPATIONS DES FILIALES ET PARTICIPATIONS - ACTIVITES DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Nous vous informons que la Société n'a pas de succursale.

Vous trouverez ci-après le tableau des filiales et participations.

	Espagne	Italie	Portugal	Allemagne
	€	€	€	€
. Capital et primes d'émission	146 190 €	10 000 €	50 000 €	25 000 €
. Réserves	61 435 €	837 364 €	1 806 767 €	-444 748 €
. Quote-part du capital détenue par Easyvista SA	100%	100%	100%	100%
. Valeur d'inventaire des titres détenus	409 116 €	407 447 €	1 359 437 €	25 000 €
. Chiffre d'affaire de la période	2 295 419 €	1 524 648 €	2 497 890 €	167 279 €
. Résultat de la période	262 672 €	337 336 €	531 453 €	60 683 €
. Dépréciations				
. Solde C/C au bilan : créances <dettes>	453 558 €	-654 323 €	-735 182 €	400 128 €

	Royaume Uni GBP et €	USA USD et €	Canada CAD et €
. Capital et primes d'émission	£985 983	\$20 000	\$1 000
. Réserves	-£444 908	-\$17 522 141	-\$2 056 397
. Quote-part du capital détenue par Easyvista SA	100%	100%	100%
. Valeur d'inventaire des titres détenus	2 756 368 €	18 704 €	828 €
. Chiffre d'affaire de la période	£151 304	\$10 195 537	\$643 356
. Résultat de la période	£67 298	\$251 797	\$104 930
. Dépréciations	-459 184 €		
. Solde C/C au bilan : créances <dettes>	-572 404 €	18 796 802 €	1 088 280 €

Toutes les filiales sont dorénavant rentables.

La filiale portugaise conserve son niveau de rentabilité de 2019 à 21% tandis que la filiale italienne l'améliore pour passer à 22% contre 15% en 2019. La filiale espagnole, après des pertes en 2018, maintient sa rentabilité retrouvée de 2019 (10%) avec 11,4%.

Pour rappel, les activités en Allemagne ont été stoppées en 2015 et les charges sont maintenant proches de zéro, la base de clients assurant par ailleurs une bonne rentabilité (+36%).

L'Angleterre dégage une forte rentabilité car la base de clients reste active et les charges associées sont très faibles.

La politique de développement commercial s'est poursuivie en Amérique du Nord, pour la première fois l'entité américaine est profitable avec une rentabilité de 2,5%, celle du Canada reste fortement rentable à un taux de 16%.

V. RESULTATS – AFFECTATION

L'exercice écoulé se traduit par une perte de 1 708 194,07€ que nous vous proposons d'affecter au de compte « report à nouveau » créditeur.

Le report à nouveau après cette affectation ressort à 6.473.150,02 €.

Nous vous rappelons en outre qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

VI. SITUATION D'ENDETTEMENT DE LA SOCIETE AU REGARD DU VOLUME ET DE LA COMPLEXITE DES AFFAIRES

Le poste dettes s'élève à la somme de 29.110.428 €, contre 29.221.319 € pour l'exercice précédent, constitué principalement :

- d'emprunt et dettes financières auprès d'établissement de crédit pour 11.982.512 €
- de dettes fournisseurs et comptes rattachés pour 3 358 104 €
- de dettes fiscales et sociales pour 8 032 034 €
- d'autres dettes pour 2.562.265 €
- de produits constatés d'avance pour 3 175 513 €

VII. TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Au présent rapport, est joint (annexe A), conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de notre Société au cours des cinq derniers exercices.

VIII. RATIOS D'ENDETTEMENT

En €

	31/12/2020		31/12/2019	
	Calcul	Ratio	Calcul	Ratio
Endettement sur Capitaux Propres	29.110.428	119,81%	29.221.319	153,3%
	24.296.777		19.067.156	
Endettement sur Chiffre d'Affaires	29.110.428	96,64%	29.221.319	86,22%
	30.123.591		33.888.012	

W

IX. DELAIS DE PAIEMENT CLIENTS ET FOURNISSEURS

En application de l'article L. 441-14 du code de commerce, la décomposition par échéance du solde des dettes à l'égard des fournisseurs hors groupe et avances clients inscrits dans les comptes annuels de EASYVISTA S.A. pour 1.731.447 € au 31 décembre 2020 et pour 1.697.480 € au 31 décembre 2019 est indiquée dans le tableau ci-dessous.

La décomposition par échéance du solde des créances à l'égard des clients hors groupe et avances fournisseurs inscrits dans les comptes annuels de EASYVISTA S.A. pour 5.504.851 € au 31 décembre 2020 et pour 5.315.099 € au 31 décembre 2019 est indiquée dans le tableau ci-dessous.

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

En €

Source : balance agées fournisseurs et clients dans outils

	Article D.441 F-1* : factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D.441 I-2* : factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	111					121	249					101
Montant total des factures concernées T.T.C.	1 258 686	288 730	65 739	25 745	92 546	472 761	5 081 569	237 676	247 042	-3 877	-57 558	423 282
Pourcentage du montant total des achats T.T.C. de l'exercice	73%	17%	4%	1%	5%	27%						
Pourcentage du chiffre d'affaires T.T.C. de l'exercice							92%	4%	4%	0%	-1%	6%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues	0						9					
Montant total des factures exclues	0						156 774					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de Commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input type="checkbox"/> Délais contractuels : 60 Jours						<input type="checkbox"/> Délais contractuels : 30 jours					
	<input type="checkbox"/> Délais légaux : 60 jours						<input type="checkbox"/> Délais légaux : 60 jours					



X. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE

Risques financiers :

Risque de change : la Société estime que les risques de change auxquels elle est exposée dans le cadre de son activité ne sont pas significatifs : au Royaume-Uni, l'activité est très réduite, aux Etats-Unis toutes les opérations d'encaissement et de décaissement se font sur un compte local en dollars ce qui évite l'exposition au risque de change dans les opérations courantes. Par ailleurs, le compte bancaire de la filiale est réduit au maximum pour minimiser l'exposition au risque de change.

Risque de liquidité : L'émission des obligations convertibles en 2016 a renforcé la trésorerie de la Société pour le financement de sa croissance, notamment externe, à hauteur de 7.500.000 €. L'ensemble de ces obligations convertibles ont fait l'objet d'une conversion en capital au cours de l'année 2020.

En 2020 la Société a souscrit auprès de ses différents partenaires financiers des PGE (Prêts Garantis par l'Etat) pour un montant total de 8.000.000 € afin de renforcer sa structure financière dans un contexte de Crise du COVID 19 et ce afin de pallier les éventuels risques de baisse d'activité liée à cette crise et d'autre part afin d'assurer le fort accroissement de son besoin en fond de roulement. Par ailleurs la Société utilise un système de cession de créances clients, qui permet de gérer ses besoins en trésorerie à court terme.

Risques humains :

Le capital humain de la Société est un élément essentiel de sa pérennité et de son développement. La fidélisation des collaborateurs est un enjeu primordial pour la Société ; la perte d'un ou plusieurs collaborateurs-clés ou d'un dirigeant pourrait ralentir la croissance de la Société. La Société, outre sa culture d'appartenance très forte et la motivation inhérente à son mode de fonctionnement, (confirmé par un faible turnover notamment en France) a mis en place des mesures de fidélisation comme par exemple un plan d'intéressement.

La stratégie de recrutement et l'attractivité de la Société sont des éléments importants, mais il ne peut y avoir aucune garantie que la Société sera capable d'attirer, de former, d'intégrer et de conserver de tels collaborateurs qui sont en outre susceptibles de quitter la Société.

Risques liés aux opérations de croissance externe :

L'intégration et la fusion fin 2018 de la société Knowesia s'est conduite de manière satisfaisante et a confirmé les synergies commerciales, produit et marketing escomptées. Il n'a pas été procédé à de nouvelles opérations de croissance externe en 2020.

XI. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche et développement représentent globalement 4.510 k€ au 31 décembre 2020 dont le montant est directement inscrit en charges. Aucun crédit d'impôt recherche n'a été comptabilisé sur l'exercice 2020.

XII. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE SOCIAL

Les états financiers de la Société ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par l'épidémie de Covid-19 au premier trimestre 2020 ce qui a eu un impact négatif sur les états financiers de la Société en 2020.

A la date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration des états financiers 2020 de la Société, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Le 22 juillet 2020 le Président a réuni le conseil d'administration afin de l'informer de la potentielle prise de contrôle de la société par la société Eurazeo PME, filiale d'Eurazeo, par l'acquisition d'un bloc de 1.153.868 actions représentant 67,5% du capital au travers d'un véhicule dédié à l'opération. Sous réserve de l'acquisition du bloc de contrôle, la société dédiée déposerait un projet d'offre publique d'achat (OPA) simplifiée portant sur le solde des titres émis par la société au prix de 70 euros par action et de 70 euros par obligation convertible. Eurazeo PME apporterait son expertise et des moyens financiers supplémentaires à la société pour son développement, en particulier à l'international, ainsi que sa politique de croissance externe.

Le conseil a indiqué accueillir favorablement l'opération envisagée sans préjudice des examens de la documentation d'offre une fois disponible et de l'avis qui sera formulé par le Conseil sur les conditions de l'OPA à l'issue des travaux de l'expert indépendant dans l'hypothèse où l'opération serait confirmée.

Le 20 octobre 2020 le conseil d'administration après analyse de la documentation a approuvé le projet d'offre et donné tout pouvoir au Président à l'effet de finaliser le projet.

L'OPA simplifiée s'est déroulée du 22 décembre 2020 au 13 janvier 2021 et a abouti à un retrait de la côte le 18 janvier 2021.

Aucun autre élément postérieur au 31 décembre 2020 susceptible d'avoir un impact significatif sur les comptes présentés n'est intervenu.

XIII. SITUATION ET ACTIVITE DU GROUPE PENDANT L'EXERCICE ECOULE

La situation du Groupe composée de la Société et de ses filiales, à la clôture de l'exercice écoulé, apparaît dans le tableau ci-dessous, qui résume le bilan consolidé et souligne les variations intervenues dans les comptes consolidés depuis le précédent exercice.

En €

Actif	Exercice clos le 31/12/2020	Exercice clos le 31/12/2019
Actif immobilisé	4 474 674	4 643 600
Actif circulant	38 636 192	31 197 093
Charges constatées d'avance	546 613	616 774
Autres Actifs		
Total Actif	43 657 479	36 457 467

En €

Passif	Exercice clos le 31/12/2020	Exercice clos le 31/12/2019
Capitaux propres	9 575 835	2 209 747
Provisions pour risques	2 145 874	1 496 000
Dettes	25 767 289	25 481 073
Produits constatés d'avance	6 168 481	7 270 647
Autres Passifs		
Total Passif	43 657 479	36 457 467

L'activité du Groupe au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat consolidé.

En €

	Exercice clos le 31-12-2020	Exercice clos le 31-12-2019
Produits d'exploitation	41 429 718	46 168 474
Charges d'exploitation	-37 294 951	-38 695 411
Résultat d'exploitation	4 134 767	7 473 063
Résultat financier	-2 213 993	484 837
Résultat exceptionnel	-3 381 167	-346 614
Impôts	521 175	-1 997 189
Résultat de l'exercice	-939 217	5 614 098

Au titre de l'année 2020, le Groupe EASYVISTA a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de près de 40,5 M€ en diminution de 11,4% par rapport à la période correspondante de l'exercice 2019. La baisse de 5,2 M€ du chiffre d'affaires en 2020 est portée par la France et l'ensemble de ses filiales, à l'exception de l'Allemagne qui a été en croissance sur l'exercice de +0,05 K€. En France l'activité a enregistré une baisse de -9%, aux USA de -7,6% et au Canada de -23,8% à taux constants, en Espagne de -24,5%, au Portugal de -25,5% et en Italie de -14,5%.

Au cours de l'exercice 2020, le Groupe EASYVISTA a enregistré un résultat d'exploitation qui s'élève à +4,14 M€ contre +7,47 M€ en 2019.

L'évolution du résultat financier, en baisse de 2,7 M€ sur la période, est liée aux charges liées à des différences de changes. Les intérêts liés aux obligations convertibles souscrites au second semestre 2016 se sont poursuivis en 2020 mais n'existeront plus à compter de l'exercice 2021, l'ensemble des obligations ayant été convertis au cours de l'année 2020. Après prise en compte d'un crédit d'impôt de 0,5 M€, le résultat net ressort à -0,9 M€, contre +5,6 M€ au titre de 2019.

XIV. EVOLUTION PREVISIBLE DU GROUPE

EASYVISTA n'est pas en mesure de déterminer avec précision l'impact net du Coronavirus sur les objectifs commerciaux et de rentabilité pour 2021. L'instauration du travail à distance pour la quasi-totalité des salariés dans le monde permet d'assurer une pleine continuité des activités sans dégradation de la qualité des services fournis aux clients (hébergement SaaS, support, conseils), ni des processus internes (R&D, prise de commandes, facturation, présentations commerciales et marketing).

L'impact découle des reports attendus des nouvelles commandes, la situation actuelle contraignant les clients à concentrer exclusivement leurs ressources sur la continuité opérationnelle de l'activité au détriment du lancement de nouveaux projets.

Dans ce contexte, la bonne maîtrise des coûts et l'efficacité opérationnelle renforcée resteront des priorités importantes au cours des prochains mois.

Par ailleurs, EASYVISTA bénéficie de facteurs de résilience clés tels qu'une visibilité importante liée à la part récurrente de ses revenus, celle-ci représentant en 2020 plus de 80% du volume d'activité. D'autre part, malgré l'impact sur le new business à court terme, lié aux projets reportés par les clients, le groupe table, dès 2021, sur la signature de nouveaux contrats, et de commandes additionnelles sur des clients existants, conséquence attendue de la crise actuelle qui incitera les organisations à accélérer la digitalisation des processus métiers.

XV. DEPENSES ET CHARGES NON DEDUCTIBLES

Aucun amortissement excédentaire n'a été constaté sur l'exercice.
Les dépenses non déductibles sur les loyers de véhicules s'élèvent à 74.858 €.
Nous vous précisons qu'il n'y a pas de dépense somptuaire.

XVI. PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Participation des salariés au capital

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du code de commerce, nous vous indiquons ci-après l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice écoulé, soit le 31 décembre 2020.

Il n'y a aucune proportion du capital représentée par les actions détenues par le personnel de la Société dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise prévu par les articles L. 3332-1 et suivants du code du travail et par les salariés ou anciens salariés dans le cadre des fonds communs de placement d'entreprise. En outre, la proportion du capital détenue directement par les salariés au résultat de l'acquisition définitive d'actions gratuite, s'élève à 0,8 % au 31 décembre 2020.

Actions gratuites – options de souscription d'actions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-197-4 du code de commerce, votre conseil d'administration vous informe, dans son rapport spécial, des opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L. 225-197-1 à L. 225-197-3 du code de commerce concernant l'attribution d'actions gratuites.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-184 du code de commerce, votre conseil d'administration vous informe, dans son rapport spécial, des opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L. 225-177 à L. 225-186 du code de commerce concernant l'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions.

XVII. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS SOCIAUX ET CONSOLIDES

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels sociaux et consolidés que nous soumettons à votre approbation.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

Vos commissaires aux comptes relatent, dans leur rapport sur les comptes annuels et leur rapport sur les comptes consolidés, l'accomplissement de leur mission.

C'est dans ces conditions que nous vous demandons de vous prononcer sur les résolutions dont le texte vous est proposé par votre conseil d'administration.

XVIII. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA REPARTITION DU CAPITAL ET A L'AUTOCONTROLE – PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONNAIRES

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du code de commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires détenant directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote aux assemblées générale.

A cet égard, nous vous informons que les actionnaires ci-dessous détiennent chacun plus de 5 % du capital social et des droits de vote de la Société au 31 décembre 2020 :

Nom	Nombre d'actions	Quantité votes simples	Quantité votes doubles	Droits de vote	% Capital	% vote
EASYVISTA HOLDING	1 445 698	1 445 698		1 445 698	77,84%	74,81%
EASYVISTA SA	2 744	2 744		2 744	0,15%	
AUTRES ACTIONNAIRES	132 902	54 760	78 142	211 044	7,16%	10,92%
PUBLIC	275 732	275 732		275 732	14,85%	14,27%
Total	1 857 076	1 778 934	78 142	1 935 218	100%	

Au 31 décembre 2020, la société détenait 2.744 actions propres détenues directement, comptabilisées à l'actif du bilan au cours historique pour 150.154 € et représentant **191.476 €** au cours de clôture. Ces actions représentent 5.213,60 € de capital en nominal.

Au cours de la période 1.050 actions ont été achetées à un cours moyen de 60,33€ et 11.083 actions ont été vendues à un cours moyen de 66,14€.

XIX. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE COMMERCE

Nous vous invitons à vous reporter au rapport spécial des commissaires aux comptes.

II. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

I. Direction générale de la Société

Nous vous rappelons que Monsieur Sylvain Gauthier est le président directeur général de la Société. Il est assisté dans ses fonctions par Monsieur Jamal Labeled en qualité de directeur général délégué.

Monsieur Thibaud de Clisson ayant atteint la limite d'âge fixée par les statuts est démissionnaire d'office de son mandat de directeur général délégué depuis le 2 janvier 2021.

II. INFORMATION CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 alinéa 3 du code de commerce, nous vous informons que, au 31 décembre 2020 :

Messieurs Sylvain Gauthier et Jamal Labeled exercent respectivement les fonctions de Gérant et de Gérant suppléant de la Société Civile de Portefeuille FINATEC.

Monsieur Sylvain Gauthier exerce la fonction de gérant de la holding financière NEXGEN FINANCE.

Monsieur Thibaud de Clisson exerçait également les fonctions de Président de la société NECSEM CAPITAL SAS.

Le conseil d'administration de EASYVISTA S.A. est composé de Messieurs Sylvain Gauthier, Jamal Labeled et David Weiss.

Monsieur David Weiss n'exerce aucune fonction dans d'autres sociétés.

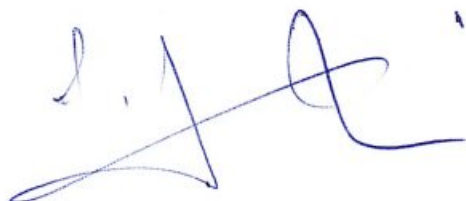
III. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 225-37-4 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous informons qu'un pouvoir a été donné au Président pour conclure une convention visée à l'article L. 225-37-4 du code de commerce entre un dirigeant ou un actionnaire significatif de la Société et une filiale de la Société au cours de l'exercice écoulé : convention de prestations de services entre les Sociétés Easyvista SA et Easyvista Holding.

IV. DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100, alinéa 4, du code de commerce, vous trouverez joint au présent rapport en annexe B un tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs accordées par l'assemblée générale au conseil d'administration en matière d'augmentation de capital par application des dispositions des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 dudit code.

Le conseil d'administration



ANNEXE A

Tableau des résultats des cinq derniers exercices (Comptes statutaires d'Easyvista SA en €)

<i>Date d'arrêté</i>	31-12-2020	31-12-2019	31-12-2018	31-12-2017	31-12-2016
<i>Durée de l'exercice (mois)</i>	12	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	3 528 444	3 195 036	3 147 969	3 143 101	2 993 431
Nombre des actions ordinaires existantes	1 857 076	1 681 598	1 656 826	1 654 264	1 575 490
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer					
- Par conversion d'obligations	0	166 290	187 500	187 500	187 500
- Par exercices de droits de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	30 123 591	33 888 012	26 848 083	20 160 880	16 081 419
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-504 430	6 449 734	2 618 486	-153 853	-309 556
Impôts sur les bénéfices	-18 404	784 114	3 665	0	0
Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-1 708 194	5 650 262	3 113 609	-98 244	-413 572
Résultat distribué	0	0	0	0	0
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	-0,26	3,37	1,58	-0,09	-0,2
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	-0,92	3,36	1,88	-0,06	-0,26
Dividende attribué à chaque action	0	0	0	0	0
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	147	133	98	86	79
Montant de la masse salariale de l'exercice	10 492 263	9 738 870	8 740 437	7 500 323	6 266 204
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	5 551 901	5 736 775	4 798 453	3 515 591	2 854 351

ANNEXE B

Tableau des délégations consenties au conseil d'administration en matière d'augmentation de capital

<u>Date de l'assemblée générale des actionnaires</u>	<u>Objet de la délégation</u>	<u>Date d'expiration</u>	<u>Date et modalités d'utilisation par le conseil d'administration</u>
27 juin 2019	<i>Huitième résolution : Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription, dans la limite d'un montant nominal global de 2.850.000 €*.</i>	26 juin 2020 Cette délégation a été remplacée par la délégation consentie aux termes de la 7 ^{ème} résolution de l'assemblée générale du 26 juin 2020	Le conseil d'administration n'a pas fait usage de cette délégation.
27 juin 2019	<i>Neuvième résolution : Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription par une offre au public, dans la limite d'un montant nominal global de 1.425.000 €**.</i>	26 juin 2020 Cette délégation a été remplacée par la délégation consentie aux termes de la 8 ^{ème} résolution de l'assemblée générale du 26 juin 2020	Le conseil d'administration n'a pas fait usage de cette délégation.
27 juin 2019	<i>Dixième résolution : Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'investisseurs qualifiés ou d'un cercle restreint d'investisseurs dans la limite d'un montant nominal global de 1.425.000 €** et de 20 % du capital par an.</i>	26 juin 2020 Cette délégation a été remplacée par la délégation consentie aux termes de la 9 ^{ème} résolution de l'assemblée générale du 26 juin 2020	Le conseil d'administration n'a pas fait usage de cette délégation.
27 juin 2019	<i>Onzième résolution : Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émissions d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une première catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées pour un montant nominal de 1.425.000 €**</i>	26 juin 2020 Cette délégation a été remplacée par la délégation consentie aux termes de la 10 ^{ème} résolution de l'assemblée générale du 26 juin 2020	Le conseil d'administration n'a pas fait usage de cette délégation.
27 juin 2019	<i>Douzième résolution : Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émissions d'actions avec</i>	26 juin 2020 Cette délégation a été remplacée par la	Le conseil d'administration n'a pas fait usage de cette délégation.

<u>Date de l'assemblée générale des actionnaires</u>	<u>Objet de la délégation</u>	<u>Date d'expiration</u>	<u>Date et modalités d'utilisation par le conseil d'administration</u>
	<i>suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une deuxième catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées pour un montant nominal de 1.425.000 €**</i>	délégation consentie aux termes de la 11 ^{ème} résolution de l'assemblée générale du 26 juin 2020	
27 juin 2019	<i>Treizième résolution : Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émissions d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une troisième catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées pour un montant nominal de 1.425.000 €**</i>	26 juin 2020 Cette délégation a été remplacée par la délégation consentie aux termes de la 12 ^{ème} résolution de l'assemblée générale du 26 juin 2020	Le conseil d'administration n'a pas fait usage de cette délégation.
27 juin 2019	<i>Quatorzième résolution : Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le montant de chacune des émissions avec ou sans droit préférentiel de souscription (dans la limite de 15% de l'émission initiale)</i>	26 juin 2020 Cette délégation a été remplacée par la délégation consentie aux termes de la 13 ^{ème} résolution de l'assemblée générale du 26 juin 2020	Le conseil d'administration n'a pas fait usage de cette délégation.
26 juin 2020	<i>Septième résolution : Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital, <u>avec maintien du droit préférentiel de souscription</u>, dans la limite d'un montant nominal global de 2.850.000 €*.</i>	26 août 2022	Le conseil d'administration n'a pas fait usage de cette délégation.
26 juin 2020	<i>Huitième résolution : Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital, <u>avec suppression du droit préférentiel de souscription par une offre au public</u>, dans la limite d'un montant nominal global de 1.425.000 €**.</i>	26 août 2022	Le conseil d'administration n'a pas fait usage de cette délégation.
26 juin 2020	<i>Neuvième résolution : Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital, <u>avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'investisseurs qualifiés ou d'un cercle restreint d'investisseurs</u> dans la limite</i>	26 août 2022	Le conseil d'administration n'a pas fait usage de cette délégation.

<u>Date de l'assemblée générale des actionnaires</u>	<u>Objet de la délégation</u>	<u>Date d'expiration</u>	<u>Date et modalités d'utilisation par le conseil d'administration</u>
	d'un montant nominal global de 1.425.000 €** et de 20 % du capital par an.		
26 juin 2020	<u>Dixième résolution</u> : Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émissions d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une première catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées pour un montant nominal de 1.425.000 €**	26 décembre 2021	Le conseil d'administration n'a pas fait usage de cette délégation.
26 juin 2020	<u>Onzième résolution</u> : Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émissions d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une deuxième catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées pour un montant nominal de 1.425.000 €**	26 décembre 2021	Le conseil d'administration n'a pas fait usage de cette délégation.
26 juin 2020	<u>Douzième résolution</u> : Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émissions d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une troisième catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées pour un montant nominal de 1.425.000 €**	26 décembre 2021	Le conseil d'administration n'a pas fait usage de cette délégation.
26 juin 2020	<u>Treizième résolution</u> : Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le montant de chacune des émissions avec ou sans droit préférentiel de souscription (dans la limite de 15% de l'émission initiale)	26 août 2022	Le conseil d'administration n'a pas fait usage de cette délégation.

* Il est précisé que le plafond global des augmentations de capital résultant des délégations est fixé à 2.850.000 €.

** Il est précisé que le plafond global des augmentations de capital résultant des délégations est fixé à 1.425.000 €.



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France



Audit Eurex
Société de commissaires aux comptes
28, rue Notre Dame des Victoires
75002 Paris
France

Easyvista S.A.

***Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes annuels***

Exercice clos le 31 décembre 2020
Easyvista S.A.
Immeuble Horizon 1
10, allée Bienvenue - 93160 Noisy-le-Grand
Ce rapport contient 33 pages

Easyvista S.A.

Siège social : Immeuble Horizon 1
10, allée Bienvenue - 93160 Noisy-le-Grand
Capital social : € 3 555 044

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée générale de la société Easyvista S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Easyvista S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- La note II.2.2 « Immobilisations » de l'annexe expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à la valeur d'inventaire des titres de participation et comptes courants afférents à ces participations. Nos travaux ont consisté à vérifier le caractère approprié des méthodes comptables appliquées, à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations relatives à ces éléments et à vérifier les informations présentées en annexe.
- La note II.2.7 « Reconnaissance du Chiffre d'Affaires » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relative à la reconnaissance du chiffre d'affaires. Nos travaux ont consisté à vérifier le caractère approprié des méthodes comptables retenues et à vérifier les informations présentées en annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacré au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du Code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 28 mai 2021

Paris, le 28 mai 2021

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Audit Eurex



Eric Lefebvre
Associé



Sandrine Jeanjacquot
Associée

BILAN ACTIF

En €

Rubriques	Montant Brut	Amortissements	31 Déc 2020	31 Déc 2019
Capital souscrit non appelé				
Ecart d'acquisition	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 764 560	2 110 247	2 654 313	2 805 285
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de recherche et développement	888 591	888 591	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	617 995	551 381	66 614	184 713
Fonds commercial	3 085 705	505 549	2 580 155	2 580 155
Autres immobilisations incorporelles	172 269	164 726	7 543	40 417
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 135 547	1 743 029	392 517	375 279
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel, outillage	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	1 984 683	1 743 029	241 654	365 576
Immobilisations en cours	150 864	0	150 864	9 703
Avances et acomptes	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 806 428	459 184	5 347 243	5 358 306
Participations par mise en équivalence	0	0	0	0
Autres participations	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	4 976 901	459 184	4 517 716	4 517 716
Prêts	424 320	0	424 320	420 344
Autres immobilisations financières	405 207	0	405 207	420 246
ACTIF IMMOBILISE	12 706 535	4 312 461	8 394 074	8 538 870
STOCKS ET EN-COURS	0	0	0	0
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En-cours de production de biens	0	0	0	0
En-cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
FRS: AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	60 712	0	60 712	23 460
CREANCES	40 865 353	535 678	40 329 676	39 087 985
Créances clients et comptes rattachés	17 601 258	135 550	17 465 709	16 011 131
Autres créances	23 264 095	400 128	22 863 967	23 076 854
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
DIVERS	4 285 124	0	4 285 124	1 394 204
Valeurs mobilières de placement	154 333	0	154 333	712 391
(dont actions propres)	150 154	0	150 154	708 212
Disponibilités	4 130 791	0	4 130 791	681 813
Impôts différés actif	0	0	0	0
COMPTES DE REGULARISATION	458 506	0	458 506	401 986
Charges constatées d'avance	458 506	0	458 506	401 986
ACTIF CIRCULANT	45 669 695	535 678	45 134 017	40 907 635
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0	0	0	0
Primes de remboursement des obligations	0	0	0	0
Ecart de conversion - Actif	1 040 421	0	1 040 421	90 424
TOTAL GENERAL	59 416 651	4 848 138	54 568 513	49 536 928

BILAN PASSIF

En €

<i>Rubriques</i>	31-déc-20	31-déc-19
Capital social ou individuel (dont versé : 3 528 444	3 528 444	3 195 036
Primes d'émission, de fusion, d'apport	13 956 046	7 351 640
Ecart de réévaluation	0	0
Réserve légale	319 504	224 958
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves réglementées	0	0
Autres réserves	19 633	19 633
Report à nouveau	8 181 344	2 625 628
Ecart de conversion sur le résultat		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-1 708 194	5 650 262
Ecart de conversion	0	0
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	0	0
CAPITAUX PROPRES	24 296 777	19 067 156
Produits des émissions de titres participatifs	0	0
Avances conditionnées	0	0
AUTRES FONDS PROPRES	0	0
Provisions pour risques	1 106 421	329 402
Provisions pour charges	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 106 421	329 402
DETTES FINANCIERES	11 982 513	11 079 802
Emprunts obligataires convertibles	0	6 651 600
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11 964 904	4 395 579
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	17 608	32 623
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	0
DETTES D'EXPLOITATION	11 390 138	10 721 327
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 358 104	3 192 359
Dettes fiscales et sociales	8 032 034	7 528 969
DETTES DIVERSES	2 562 265	3 773 538
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	2 562 265	3 773 538
COMPTES DE REGULARISATION	3 175 513	3 646 652
Produits constatés d'avance	3 175 513	3 646 652
DETTES	29 110 428	29 221 319
Ecart de conversion passif	54 887	919 051
TOTAL GENERAL	54 568 513	49 536 928

COMPTE DE RESULTAT

Jan 2020-Dec 2020

Jan 2019-Dec 2019

En €	31/12/2020	31/12/2019
	Total	Total
Vente de marchandises	16 373 513	20 756 039
Production vendue de biens	-	-
Production vendue services	13 750 079	13 131 974
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	30 123 591	33 888 012
Production stockée	-	-
Production immobilisée	-	-
Subventions d'exploitation	-	-
Reprises/provisions & transferts de charges	310 399	381 342
Autres produits	439 569	272 339
PRODUITS D'EXPLOITATION	30 873 560	34 541 693
Achat d'études	5 480 817	5 353 469
Achat Marchandises	223 954	24 111
Variation de stocks	-	-
Achats de mat. 1ères et autres appros	-	-
Variation de stocks	-	-
Autres achats et charges externes	5 511 993	6 296 231
Impôts, taxes et versements assimilés	831 513	803 890
Salaires et traitements	10 492 263	9 738 870
Charges sociales	5 551 901	5 736 775
	-	-
Dotations d'exploitation	-	-
* Sur immobilisations : dotations aux amortissements	245 402	484 137
* Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	-	-
* Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	121 170	172 036
* Pour risques et charges : dotations aux provisions	239	90 432
Autres charges	197 611	162 164
CHARGES D'EXPLOITATION	28 656 864	28 862 114
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 216 696	5 679 579
De Participations	-	-
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	617 934	566 402
Reprises/provisions et transfert de charges	260 980	962 200
Différences positives de change	0	-
Produits nets sur cessions de VMP	-	203 768
PRODUITS FINANCIERS	878 914	1 732 370
Dot° aux amortissements, provisions et dépréciations	1 043 794	26 772
Intérêts et charges assimilées	440 137	509 579
Différences négatives de change	162	-
Charges nettes sur cessions de VMP	-	68 536
CHARGES FINANCIERES	1 484 093	604 888
RESULTAT FINANCIER	- 605 179	1 127 482

RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	1 611 516	6 807 061
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	182 585	53 273
Produits exceptionnels sur opérations en capital	98 386	51 699
Reprises, provisions et transfert de charges	-	-
PRODUITS EXCEPTIONNELS	280 971	104 971
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 969 556	248 217
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	649 529	229 439
Dotations aux amortissements et provisions	-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 619 086	477 656
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 3 338 115	- 372 685
Participation des salariés au résultat	-	-
Impôt exigible sur les bénéfices	18 404	- 784 114
Impôts différés	-	-
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-	-
Total des produits	32 033 445	36 379 035
Total des charges	33 741 639	30 728 772
BENEFICE OU PERTE	- 1 708 194	5 650 262

Résultat par action	-0,92 €	3,36 €
Résultat dilué par action	-0,92 €	3,36 €

Sur la base du nombre d'actions existant à la fin de chaque période.

Note préalable 1 : L'ensemble des données mentionnées dans les documents de synthèse sociaux est exprimé en euros sauf spécification contraire.

I – FAITS CARACTERISTIQUES DE LA PERIODE ET EVENEMENTS POST CLOTURE

Au titre de l'année 2020, EASYVISTA SA a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 30,1 millions d'euros en baisse de plus de 11,1% par rapport à l'exercice 2019. Cette évolution découle principalement de la baisse des Licences renouvelables qui s'établissent à 10,7 M€ pour 2020 en recul de 12,3% compte tenu de l'impact de la pandémie.

L'évolution des autres lignes d'activité reflète le prolongement des tendances déjà à l'œuvre antérieurement et qui, pour la plupart, sont sans lien direct avec la crise liée à la pandémie du Covid 19.

Au cours de l'année 2020, EASYVISTA a enregistré un bénéfice d'exploitation qui s'élève à + 2,2 M€ contre +5,68 M€ en 2019, pour la même période.

L'évolution du résultat financier est en diminution de 1.732 K€ sur la même période. Les intérêts liés aux obligations convertibles souscrites au second semestre 2016 se sont poursuivis sur 2020. Après prise en compte d'un résultat exceptionnel de -3,34 M€, et d'un crédit impôt sur les sociétés de 18 K€, le résultat net ressort à -1,71M€, contre +5,65 M€ au titre de l'année 2019.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont été affectées par la Covid-19 tout au long de l'année 2020 et l'entité s'attendait à un impact négatif sur ses comptes annuels clos au 31 décembre 2020, ce qui s'est avéré être la réalité. La société, si la crise du Covid-19 devait encore perdurer, n'est pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel sur l'exercice à venir.

En effet, les incertitudes à la fois sanitaires et financières ne permettent pas d'établir des prévisions fiables

Toutefois, à la date d'arrêté des comptes, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

La société a obtenu auprès de ses principaux partenaires bancaires un PGE d'un montant global de 8 M€.

L'instauration du travail à distance pour la quasi-totalité des salariés dans le monde permet d'assurer une pleine continuité des activités sans dégradation de la qualité des services fournis aux clients (hébergement SaaS, support, conseils), ni des processus internes (R&D, prise de commandes, facturation, présentations commerciales et marketing).

La dynamique commerciale reprend progressivement mais :

- les cycles de décision s'allongent et des reports de projets restent possibles
- les effets du repli du nombre d'opportunités commerciales enregistrées sur la période pourraient s'étendre sur plusieurs trimestres successifs.

Dans ces conditions la société ne peut à ce stade établir des prévisions fiables sur 2021.

Dans ce contexte, la bonne maîtrise des coûts et l'efficacité opérationnelle renforcée resteront des priorités importantes au cours des prochains mois.

Par ailleurs, EasyVista bénéficie de facteurs de résilience clés tels qu'une visibilité importante liée à la part récurrente de ses revenus, celle-ci représentant en 2020 plus de 80% du volume d'activité. D'autre part, malgré l'impact sur le new business à court terme, lié aux projets reportés par les clients, le groupe a enregistré lors du premier semestre la signature de nouveaux contrats, et de commandes additionnelles sur des clients existants, conséquence attendue de la crise actuelle qui incitera les organisations à accélérer la digitalisation des processus métiers.

Le 22 juillet 2020 le Président a réuni le conseil d'administration afin de l'informer de la potentielle prise de contrôle de la société par la société Eurazeo PME, filiale d'Eurazeo, par l'acquisition d'un bloc de 1.153.868 actions représentant 67,5% du capital au travers d'un véhicule dédié à l'opération. Sous réserve de l'acquisition du bloc de contrôle, la société dédiée déposerait un projet d'offre publique d'achat (OPA) simplifiée portant sur le solde des titres émis par la société au prix de 70 euros par action et de 70 euros par obligation convertible. Eurazeo PME apporterait son expertise et des moyens financiers supplémentaires à la société pour son développement, en particulier à l'international, ainsi que sa politique de croissance externe.

Le conseil a indiqué accueillir favorablement l'opération envisagée sans préjudice des examens de la documentation d'offre une fois disponible et de l'avis qui sera formulé par le Conseil sur les conditions de l'OPA à l'issue des travaux de l'expert indépendant dans l'hypothèse où l'opération serait confirmée.

Le 20 octobre 2020 le conseil d'administration après analyse de la documentation a approuvé le projet d'offre et donné tout pouvoir au Président à l'effet de finaliser le projet.

L'OPA simplifiée s'est déroulée du 22 décembre 2020 au 13 janvier 2021 et a abouti à un retrait de la côte le 18 Janvier 2021.

Aucun autre élément postérieur au 31 décembre 2020 susceptible d'avoir un impact significatif sur les comptes présentés n'est intervenu.

II - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. HYPOTHESES DE BASE

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été respectés à partir des hypothèses de base suivantes :

- . continuité de l'exploitation,
- . permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- . indépendance des exercices.

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir un impact sur l'application des méthodes comptables, sur les montants de certains actifs et passifs, ainsi que sur certains éléments du résultat de la période. Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité. Elles concernent principalement les tests de valeurs sur les actifs et les provisions.

2. REGLES GENERALES D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES COMPTES

Les comptes annuels au 31/12/2020 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général (règlement ANC n°2014-03) approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 et publié au JO le 15 octobre 2014. Ce règlement a été modifié, par les règlements suivants :

- Le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 approuvé par arrêté du 4 décembre 2015 relatif notamment à la définition du fonds commercial, l'évaluation des actifs incorporels et corporels postérieurement à leur date d'acquisition, le mali technique de fusion.

- Le règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016 approuvé par arrêté du 26 décembre 2016

2.1 Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi de coûts nominaux exprimés en euros courants.

2.2 Immobilisations

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée de ces immobilisations dans le patrimoine de la société.

L'amortissement a été calculé selon le mode linéaire considéré comme représentatif de l'amortissement économique.

Immobilisations incorporelles :

Les logiciels sont amortis sur une durée de 2 ans.

Les autres immobilisations incorporelles sont amorties sur une période de 3 ans.

En application du règlement CRC 2004-01, le fonds commercial (mali de fusion) a fait l'objet d'une dépréciation, l'activité traditionnelle des filiales d'Europe du Sud ayant été abandonnée complètement au profit de l'activité d'édition de logiciels.

Le mali technique provenant de la fusion de la société Knowesia ne donne lieu à aucun amortissement car sa durée de vie est indéfinie. A la clôture de chaque exercice, des cash flows prévisionnels sont calculés à partir du plan d'affaires sur 5 ans. Lorsque ces derniers sont inférieurs à la valeur nette comptable, une dépréciation est pratiquée.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constatée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les agencements sont amortis sur une durée de 5 à 10 ans.

Le matériel et le mobilier de bureau, selon la nature des biens acquis, ont été amortis sur une durée de 3 à 5 ans.

Le matériel de transport est amorti sur une durée de 4 ans.

Les dispositions des règlements du comité de la réglementation comptable portant sur les actifs (CRC2004-07 relatif à la définition, à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs sont appliquées depuis le 1^{er} janvier 2005.

Immobilisations financières et autres créances :

La valeur brute des titres de participation et des créances rattachées figurant au bilan est constituée par leur coût d'acquisition, incluant les frais d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire des participations et créances rattachées (comptes courants) est devenue inférieure à leur valeur comptable, une dépréciation est constatée du montant de la différence. La valeur d'inventaire correspond à la valeur d'utilité.

La société apprécie la valeur d'utilité des titres de participation et créances rattachées soit sur la base de la situation nette de la filiale, soit par l'analyse des budgets prévisionnels N+5 ainsi que des perspectives de croissance de l'entité diminués/augmentés de la dette/trésorerie nette.

2.3 Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été comptabilisées à leur valeur nominale.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable de la créance. La valeur d'inventaire est appréciée au regard du risque de recouvrement.

Une provision pour dépréciation est constatée sur les créances clients dès lors que celles-ci n'ont pas été réglées 6 mois après la date d'échéance.

2.4 Disponibilités et VMP

Les liquidités disponibles en banque et en caisse ont été évaluées à leur valeur nominale.

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur de marché est inférieure à la valeur comptable à la clôture de l'exercice.

2.5 Opérations en devises étrangères

Les achats et les ventes en devises sont enregistrés au taux moyen du mois n-1.

Lors de chaque arrêté, la société calcule, devise par devise, ses positions de change relatives aux créances et dettes. Les écarts de change nets latents sont portés en écart de conversion ; les pertes nettes latentes sont provisionnées et les gains nets latents ne sont pas enregistrés au compte de résultat.

2.6 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges ont été constituées pour couvrir notamment les risques liés aux pertes de change latentes et aux plans d'attribution d'actions. Ces provisions s'élèvent après reprise des provisions à 1.106.421 € au 31 décembre 2020.

2.7 **Reconnaissance du Chiffre d'Affaires**

Le chiffre d'affaires est composé de licences (perpétuelles ou renouvelables), dont le revenu est reconnu en début de période lors du transfert de propriété, et de certaines autres prestations, dont le revenu est reconnu au fur et à mesure de leur exécution.

Le chiffre d'affaires comprend également des contrats d'abonnement (Saas), d'hébergement et de maintenance, dont le revenu est reconnu en résultat en tenant compte de la période d'abonnement courue sur l'exercice. Le montant du revenu lié aux prestations à effectuer sur l'exercice suivant est différé au passif du bilan en produits constatés d'avance.

Le chiffre d'affaires est essentiellement issu de :

- contrats de licences perpétuelles (ou licences « classiques ») pour lesquels le revenu est reconnu intégralement lors de l'envoi au client de la clef d'activation du logiciel.

- contrats de licences « renouvelables », par lequel le client dispose d'un accès au logiciel pour une période définie par contrat (le plus souvent, 36 mois). La maintenance du logiciel est assurée par Easyvista durant toute la période. A la demande du client, le logiciel peut être hébergé sur des serveurs externes supervisés par Easyvista. Pour ces contrats, le revenu est reconnu de la manière suivante : 80% du montant total du contrat au titre de la redevance de licence renouvelable est reconnu en revenu lors de l'envoi au client de la clef d'activation du logiciel, tandis que 20% du montant total du contrat est reconnu en revenu de manière linéaire sur la durée totale du contrat, au titre des prestations de maintenance et le cas échéant d'hébergement (prestations de « managed services »).

- contrats d'abonnement « SaaS » (« Software as a Service ») par lequel le client dispose d'un accès à distance au logiciel sur une plate-forme administrée par EasyVista. Pour ces contrats, le revenu est reconnu de manière linéaire sur la période d'abonnement.

- contrats de maintenance de logiciel, pour lesquels le revenu est reconnu de manière linéaire sur la période définie par le contrat.

- contrats de prestations de services pour lesquels le revenu est reconnu au fur et à mesure de la réalisation des prestations.

2.8 **Crédits d'impôts**

Aucun crédit d'impôt recherche n'a été comptabilisé au cours de l'exercice 2020.

Il a été constaté un crédit d'impôt famille de 19.718 euros au titre de l'exercice comptable 2020.

3. **CHANGEMENT DE METHODE**

Aucun changement de principe comptable ni de présentation ayant un impact significatif sur les comptes n'est intervenu au cours de l'exercice 2020.

IMMOBILISATIONS

En €

	Début exercice	Variation de change	Acquisitions	Cessions Diminutions Reclassement	Fin exercice
Ecart d'acquisition	-	-	-	-	-
Frais d'établissement, de recherche & développement	888 591	-	-	-	888 591
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 944 058	-	29 195	- 97 284	3 875 969
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 832 649	-	29 195	- 97 284	4 764 560
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage	-	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements	1 006 561	-	15 543	-	1 022 104
Matériel de transport	-	-	-	-	-
Matériel de bureau, informatique, mobilier	982 694	-	30 929	- 51 044	962 579
Immobilisations corporelles en cours	9 703	-	150 864	- 9 703	150 864
Avances et acomptes	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 998 959	-	197 335	- 60 747	2 135 547
Participations mises en équivalence	-	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	4 976 901	-	-	-	4 976 901
Prêts et autres immobilisations financières	840 589	-	104 205	- 115 267	829 527
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 817 490	-	104 205	- 115 267	5 806 428
TOTAL GENERAL	12 649 098	-	330 736	- 273 299	12 706 535

AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

En €

	Début exercice	Variation de change	Dotations	Reprises Diminutions	Fin exercice
Ecart d'acquisition	-	-	-	-	-
Frais d'établissement, de recherche & développement	888 591	-	-	-	888 591
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 138 773	-	105 868	- 22 985	1 221 656
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 027 365	-	105 868	- 22 985	2 110 247
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	1 623 680	-	139 533	- 20 184	1 743 029
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 623 680	-	139 533	- 20 184	1 743 029
Participations mises en équivalence	-	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	459 184	-	-	-	459 184
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	459 184	-	-	-	459 184
TOTAL GENERAL	4 110 228	-	245 402	- 43 169	4 312 461

L'intégralité des dotations est relative à des amortissements linéaires.

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

En €

	Début exercice	Variation de Périmètre/Change	Dotations	Reprise / Reclassement	Fin exercice
Total Provisions Reglementées	-	-			-
Provisions pour litiges	-	66 000	-	-	66 000
Provisions pour garanties données aux clients	-	-	-	-	-
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	90 424	-	983 988	- 33 990	1 040 421
Autres provisions pour risques	238 978	- 66 000	62 481	- 235 459	-
Provisions pour pensions et obligations similaires	-	-	-	-	-
Provisions pour impôts	-	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations (entreprises concessionnaires)	-	-	-	-	-
Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-	-
Autres provisions pour charges	-	-	-	-	-
Total Provisions pour Risques et Charges	329 402	- 0	1 046 469	- 269 449	1 106 421
Provisions pour dépréciation des comptes de clients	138 577	-	121 170	- 124 197	135 550
Provisions pour dépréciation des comptes courants	355 332	-	60 045	- 15 250	400 128
Provisions pour dépréciation des VMP	-	-			-
Total Dépréciations	493 909	-	181 215	- 139 447	535 678
TOTAL GENERAL	823 311	- 0	1 227 684	- 408 896	1 642 099

Dotations et reprises d'exploitation

183 890

-147 917

Dotations et reprises financières

1 043 794

-260 979

ETAT DES CREANCES ET DETTES

En €

Etat des créances	Montant brut	1 an au plus	Plus de 1 an
Créances rattachées à des participations	-		
Prêts, cautionnements et autres créances	405 207	164 753	240 454
Clients et comptes rattachés	17 601 258	17 601 258	
Fournisseurs avances et acomptes versés	60 712	60 712	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	190	190	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 357	9 357	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	614 009	614 009	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	463 553	463 553	
Etat, autres collectivités : créances diverses	377 751	377 751	
Groupe et associés	20 741 547	20 741 547	
Débiteurs divers	1 057 687	1 057 687	
Charges constatées d'avance	458 506	449 863	8 643
Total Général	41 789 778	41 540 681	249 097

Etat des dettes	Montant brut	1 an au plus	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunt obligataire convertible	-			
Autre emprunt obligataire	-			
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	8 000 000	896 620	6 599 974	503 406
Emprunts et dettes à plus d'un an à l'origine	3 964 904	888 901	3 076 003	
Emprunts et dettes financières divers	17 608	17 608		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-		
Fournisseurs et comptes rattachés	3 358 104	3 358 104		
Dettes fiscales et sociales	8 032 034	8 032 034		
Etat : impôt sur les bénéfices	-	-		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-		
Comptes courants passif	1 959 130	1 959 130		
Autres dettes	603 135	603 135		
Produits constatés d'avance	3 175 513	3 175 513		
Total Général	29 110 428	18 931 045	9 675 977	503 406

Détail des emprunts par taux

En €

	Jan 2020-Dec 2020	Taux fixe	Taux variable
Emprunts obligataires convertibles	-	-	
Autres emprunts obligataires	-	-	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11 964 904	11 964 904	
<i>dont Etablissements bancaires (Crédit)</i>	-		
Autres comptes de dettes financières	17 608	17 608	
TOTAL	11 982 513	11 982 513	-

Détail solde des emprunts par échéance

En €

Banques	Total	Echéances
BNP	1 622 537	19/11/2024
BNP	200 000	13/02/2025
BPI	2 000 000	30/11/2025
HSBC	7 727	01/03/2021
CIC	134 641	25/05/2023
TOTAL	3 964 904	

PGE

Banques	Total	Echéances
BNP	4 000 000	04/05/2026
SG	1 000 000	07/05/2026
CIC	1 500 000	10/05/2026
HSBC	1 500 000	05/06/2026
TOTAL	8 000 000	

TOTAL	11 964 904	
--------------	-------------------	--

III – COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

1. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En €	Solde au	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Solde au
	Déc 2019				Déc 2020
Pertes de change latentes	90 424	983 988	-33 990	0	1 040 421
Plan d'attribution d'actions	157 978	62 481	-220 459	0	0
Provisions pour litiges	81 000	0	-15 000	0	66 000
Totaux	329 402	1 046 469	-269 449	0	1 106 421

2. OPERATIONS VIS-A-VIS DES ENTREPRISES LIEES

Les créances et dettes (y compris celles représentées par des effets de commerce) figurant respectivement soit à l'actif, soit au passif et concernant des entreprises liées ou en participation font l'objet de la récapitulation suivante :

(en euros)	Espagne	Italie	Portugal	Royaume Uni	USA	Canada	Allemagne
ACTIF							
. Prêt participatif*	424 320	0	0	0	0	0	0
. Clients et comptes rattachés	25 266	19 318	12 075	3 561	158 098	21 868	6 383
. Autres créances	112 713	159 686	185 851	14 207	424 118	20 526	3 528
. Comptes courants	453 558	0	0	0	18 796 802	1 088 280	400 128
. Charges constatées d'avance	0	0	0	0	0	0	0
. Dépréciation	0	0	0	0	0	0	0
Totaux	1 015 858	179 005	197 925	17 768	19 379 018	1 130 674	410 039

* dont intérêts courus 4 417

(en euros)	Espagne	Italie	Portugal	Royaume Uni	USA	Canada	Allemagne
PASSIF							
. Fournisseurs et comptes rattachés	12 790	0	19 514	10 562	84 243	27 934	0
. Autres dettes	0	5 342	69 965	14 631	93 119	24 478	0
. Comptes courants	0	654 323	735 182	572 404	0	0	0
. Produits constatés d'avance	0	0	0	0	0	0	0
Totaux	12 790	659 665	824 660	597 597	177 362	52 412	0

Les charges et produits financiers vis à vis des entreprises liées se décomposent de la façon suivante :

(en euros)	Espagne	Italie	Portugal	Royaume Uni	USA	Canada	Allemagne
PRODUITS FINANCIERS							
-							
. Produits financiers	14 277	0	0	0	551 658	40 223	10 959
Totaux	14 277	0	0	0	551 658	40 223	10 959

(en euros)	Espagne	Italie	Portugal	Royaume Uni	USA	Canada	Allemagne
CHARGES FINANCIERES							
. Charges financières	0	20 330	26 801	15 030	0	0	0
Totaux	0	20 330	26 801	15 030	0	0	0

La liste des parties liées n'est pas présentée de façon détaillée dans cette annexe compte tenu du fait que les transactions avec les parties liées concernent les entités du groupe EasyVista et sont réalisées à des conditions normales de marché.

3. PRODUITS A RECEVOIR

Les produits à recevoir se présentent comme suit, au 31 décembre 2020 :

En €

. Clients - Factures à établir	16 672 280
. Fournisseurs - Avoirs à recevoir	39 071
. Etat - Produits à recevoir	25 249
. Social - Produits à recevoir	9 277
. Divers - Produits à recevoir	0
. Intérêts courus à recevoir	0
TOTAL	16 745 878

4. CHARGES A PAYER

La récapitulation, par nature de dettes, des charges à payer au 31 décembre 2020, se présente comme suit :

. Fournisseurs - Factures non parvenues	1 471 613
. Congés à payer et autres charges à payer relatives au personnel	1 948 157
. Charges sociales sur CP et autres charges à payer au personnel	809 940
. Etat - Charges à payer	453 653
. Divers - Charges à payer	72 356
. Intérêts courus à payer	17 608
TOTAL	4 773 328

5. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Elles correspondent, par nature, à des éléments indiqués ci-dessous qui concernent des achats de biens ou de services dont la fourniture ou la prestation doit intervenir ultérieurement au 31 décembre 2020 :

En €	
. Autres frais et com. Prestations de services	30 425
. Charges de personnel	9 750
. Concours divers	15 506
. Crédit-bail et locations	129 475
. Documentation	2 253
. Honoraires	24 720
. Impôts et taxes	4 400
. Maintenance	16 933
. Marketing	43 860
. Primes d'assurances	33 969
. Redevances, concessions	57 655
. Sous-traitance	84 934
. Téléphone, affranchissement	4 303
. Voyages et déplacements	323
TOTAL	458 506

6. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Ils représentent la quote-part des factures relative à une période postérieure au 31 décembre 2020.

En €	
. Abonnements maintenance et Saas perçus d'avance	2 957 808
. Clients - Divers produits constatés d'avance	217 705
TOTAL	3 175 513

7. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Au 31 décembre 2020, la société détenait 2.744 actions propres détenues directement, comptabilisées à l'actif du bilan au cours historique pour 150.154 € et représentant **191.476 €** au cours de clôture. Ces actions représentent 5.213,60 € de capital en nominal.

Au cours de la période 1.050 actions ont été achetées à un cours moyen de 60,33€ et 11.083 actions ont été vendues à un cours moyen de 66,14€.

8. CAPITAL SOCIAL

Le capital social d'un montant total de 3.528.444,40 € se compose au 31 décembre 2020 de 1.857.076 actions de 1,90 € de valeur nominale, entièrement libérées, pour mémoire à la clôture de l'exercice 2019, le capital social s'élevait à 3.195.036,20 € composé de 1.681.598 actions de 1,90 €.

L'Assemblée Générale Mixte du 27 juin 2013 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder à l'émission de 150.000 options de souscription ou d'achat d'actions jusqu'au 27 août 2016. Par le Conseil d'Administration du 03 décembre 2013, la société a émis 9.000 options de souscription ou d'achat d'actions exerçables jusqu'au 03 décembre 2023. Chaque option donne le droit de souscrire à une action d'une valeur nominale de 1,90 € au prix de 17 € par action. Au 30 juin 2020, 3.050 options au total ont été exercées. Au 31 décembre 2020, compte tenu des salariés sortis et des options déjà exercées, 2.000 options peuvent encore être exercées, l'augmentation de capital sociale potentielle liée à l'exercice de ces 2.000 options est de 3.800 €.

L'Assemblée Générale Mixte du 26 juin 2014 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder à l'émission de 30.000 bons de souscription d'actions jusqu'au 26 décembre 2015. Par le Conseil d'Administration du 11 septembre 2014, la société a émis 7.500 bons de souscription d'actions exerçables jusqu'au 10 septembre 2024 à condition d'avoir été souscrits avant le 31 août 2015. Le prix de souscription unitaire de ces bons est fixé à 1,21 €. Chaque bon donne le droit de souscrire à une action d'une valeur nominale de 1,90 € au prix de 24,10 € par action. Au 31 décembre 2020, 7.500 bons ont été exercés et pourront donner lieu lors de leur conversion à une augmentation de Capital Social potentielle de 14.250 €.

L'Assemblée Générale Mixte du 30 juin 2016 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder à l'émission d'obligations convertibles en actions ordinaires. En conséquence, le Conseil d'Administration, lors de sa séance du 28 juillet 2016, faisant usage de la délégation susvisée, a décidé l'émission d'un emprunt obligataire en deux tranches, d'un montant nominal de sept millions cinq cent mille euros (7.500.000 €) moyennant l'émission de cent quatre-vingt-sept mille cinq cents (187.500) obligations convertibles d'une valeur nominale de quarante euros (40 €) chacune. Le Conseil d'Administration a décidé de réserver la souscription des 187.500 OC au profit des personnes et dans les proportions suivantes :

Au titre de la Première Tranche :

Porteurs d'OC	Nombre d'OC	Montant de la souscription (en €)
Isatis Développement 3	51.759	2.070.360
Conversion Funding, LLC	25.000	1.000.000
TOTAL	76.759	3.070.360

Au titre de la Seconde Tranche :

Porteurs d'OC	Nombre d'OC	Montant de la souscription (en €)
Isatis Antin FCPI 2013	7.242	289.680
Isatis Antin FCPI 2014	14.651	586.040
Isatis Expansion	26.348	1.053.920
FCPI Fortune Europe 2014	8.904	356.160
FCPI Objectif Europe	8.340	333.600
FCPI Fortune Europe 2015	14.328	573.120
FCPI Fortune Europe 2016-2017	21.210	848.400
FCPI InnovAlto	9.718	388.720
TOTAL	110.741	4.429.640

Il est rappelé que, conformément aux dispositions des articles L. 228-91 et L. 225-132 du code de commerce, cette émission emporte de plein droit, au profit des obligataires, renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux 187.500 actions ordinaires d'une valeur nominale de 40 € (prime d'émission incluse) qui pourraient être émises sur conversion des OC,

Ces options ont été souscrites aux dates suivantes :

- la Première Tranche au 28 juillet 2016 ;
- la Seconde Tranche au plus tard le 7 septembre 2016.

Le contrat d'émission des obligations convertibles en date du 28 juillet 2016, prévoit une prime de non-conversion égale à 4% par an capitalisée au premier janvier de chaque année.

Par courrier du 12 décembre 2019, le FCPI Fortune Europe 2016-2017, titulaire d'obligations convertibles en actions (les « **OCA** »), a demandé la conversion de 21.210 OCA. La conversion des OCA ayant donné lieu à l'émission de 21.210 actions d'une valeur nominale de 1,90 € l'une, représentant une souscription d'un montant total, prime d'émission incluse, de 848.400 €, libérées par voie de compensation avec sa créance obligataire le 12 décembre 2019. Après cette opération, le solde des OCA convertible s'établit à 166.290.

Par courrier du 11 juin 2020, la société Eiffel Investment Group, gérante des fonds FCPI Objectif Europe et FCPI Innovalto 2015, titulaires respectivement de 8340 et 9718 obligations convertibles en actions (les « **OCA** »), a demandé la conversion de l'intégralité de ces 18.058 OCA. La conversion des OCA ayant donné lieu à l'émission de 18.058 actions d'une valeur nominale de 1,90 € l'une, représentant une souscription d'un montant total, prime d'émission incluse, de 722.320 €, libérées par voie de compensation avec sa créance obligataire le 18 juin 2020. Après cette opération et au 30 septembre 2020, le solde des OCA convertible s'établit à 148.232.

Par courrier du 4 décembre 2020, la société Eiffel Investment Group, gérante des fonds FCPI Fortune Europe 2014 et FCPI Fortune Europe 2015, titulaires d'obligations convertibles en actions (les « **OCA** »), ont demandé la conversion de 8.904 et 14.328 OCA dont ils sont respectivement titulaires, ladite conversion ayant donné lieu à l'émission de 23.232 actions d'une valeur nominale de 1,90 euro l'une, représentant une souscription d'un montant total, prime d'émission incluse, de 929.280 euros, libérées par voie de compensation avec leur créance obligataire le 8 décembre 2020,

Par courrier du 4 décembre 2020, Easyvista Holding SAS, titulaire d'OCA, a demandé, par courrier en date du 4 décembre 2020, la conversion de 125.000 OCA dont elle est titulaire, ladite conversion ayant donné lieu à l'émission de 125.000 actions d'une valeur nominale de 1,90 euro l'une, représentant une souscription d'un montant total, prime d'émission incluse, de 5.000.000 euros, libérées par voie de compensation avec sa créance obligataire le 8 décembre 2020.

Après cette opération, il ne subsiste plus d'OCA au 8 septembre 2020.

L'Assemblée Générale Mixte du 30 juin 2016 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder à l'émission d'options de souscription ou d'achat d'actions au bénéfice des membres du personnel salarié et/ou des mandataires sociaux (ou de certains d'entre eux) de la Société et des sociétés et groupements d'intérêt économique liés à la Société dans les conditions définies à l'article L. 225-180-I dudit code, des options donnant droit à la souscription ou à l'achat d'actions ordinaires, étant précisé que le nombre d'options attribuées au titre de la présente autorisation ne pourrait donner droit à l'achat ou la souscription de plus de

50.000 actions d'une valeur nominale de 1,90 € l'une, étant précisé que la somme (i) des actions susceptibles d'être émises ou acquises sur exercice des options attribuées en vertu de ladite résolution, et (ii) des actions qui seraient attribuées gratuitement en vertu de la huitième résolution de ladite assemblée ne pourra excéder 60.000 actions d'une valeur nominale de 1,90 € l'une.

Par décision du Conseil d'Administration du 10 octobre 2016, la Société a émis 30.000 options de souscription ou d'achat d'actions exerçables jusqu'au 9 octobre 2026. Chaque option donne le droit de souscrire à une action d'une valeur nominale de 1,90 € au prix de 25,10 € par action. Durant le Conseil d'Administration du 13 Février 2018 a été informé par le président, que, à la suite de son départ du groupe, le salarié bénéficiaire avait renoncé à l'exercice des 30.000 options de souscription d'actions qui lui avait été attribuées. Le conseil, a donc constaté la caducité de l'intégralité de ces options de souscription d'actions. En conséquence, au 31 décembre 2020 plus aucune option attribuée par le Conseil d'Administration du 10 octobre 2016 ne peut être exercée.

Par décision du Conseil d'Administration du 23 juin 2017, la Société a émis 20.000 options de souscription ou d'achat d'actions exerçables jusqu'au 30 juin 2027. Chaque option donne le droit de souscrire à une action d'une valeur nominale de 1,90 € au prix de 28,80 € par action. Au 30 juin 2020, 6.124 options ont été exercées. Au 31 décembre 2020, compte tenu des salariés sortis et des options déjà exercées, 4.500 options peuvent encore être exercées, l'augmentation de capital sociale potentielle liée à l'exercice de ces 4500 options est de 8.550 €.

L'Assemblée Générale Mixte du 29 juin 2017 a approuvé l'acquisition de la société Knowesia par la Société et le Traité d'Apport conclu avec les Apporteurs. Dans le cadre de l'opération d'acquisition, l'Assemblée Générale Mixte a approuvé une augmentation de capital de 149.670,60 € par voie d'émission de 78.774 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1,90 € chacune, intégralement libérées et attribuées aux apporteurs en rémunération d'une partie de leur apport.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 octobre 2017 a autorisé le Conseil d'Administration :

dans sa seconde résolution, à procéder, en une ou plusieurs, fois, à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre par la Société, au profit des membres du personnel salarié de la Société, ou de certaines catégories d'entre eux, et/ou de ses mandataires sociaux qui répondent aux conditions fixées par l'article L. 225-197-1, II du code de commerce, ainsi qu'au profit des membres du personnel salarié des sociétés ou groupements d'intérêt économique dont la Société détiendrait, directement ou indirectement, au moins 10 % du capital ou des droits de vote à la date d'attribution des actions concernées et fixé à 30.000 actions d'une valeur nominale unitaire de 1,90 € le nombre total d'actions pouvant être attribuées gratuitement par le conseil en vertu de ladite autorisation.

dans sa troisième résolution, dans le cadre des articles L. 225-177 à L. 225-185 du code de commerce, à consentir, pendant les périodes autorisées par la loi, en une ou plusieurs fois, au bénéfice des membres du personnel salarié et/ou des mandataires sociaux (ou de certains d'entre eux) de la Société et des sociétés et groupements d'intérêt économique liés à la Société dans les conditions définies à l'article L. 225-180-I dudit code, des options donnant droit à la souscription ou à l'achat d'actions ordinaires, étant précisé que :

- le nombre d'options attribuées au titre de ladite autorisation ne pourra donner droit à l'achat ou la souscription de plus de 100.000 actions d'une valeur nominale de 1,90 € l'une, étant également précisé que s'ajoutera à ce plafond le montant supplémentaire des actions à émettre pour préserver, conformément aux stipulations contractuelles applicables, les droits des porteurs de valeurs mobilières et autres droits donnant accès à des actions,

- le nombre total d'actions pouvant être souscrites sur exercice des options de souscription d'actions attribuées et non encore levées ne pourra jamais être supérieur au tiers du capital social.

Par décision du Conseil d'Administration du 13 février 2018, la société a attribué 27.700 actions gratuites. Au 30 juin 2020, 19.833 actions ont été définitivement attribuées aux bénéficiaires, soit 15.667 en date du 13 février 2019 après une période d'acquisition de 1 an, et 4.166 actions en date du 13 février 2020. Ces actions gratuites ont été prélevées sur les actions détenues par la Société.

Lors du Conseil d'Administration du 28 septembre 2020, et conformément au règlement du plan d'attribution gratuite d'actions 2017 arrêté par le Conseil du 13 février 2018, en conséquence du changement de contrôle intervenu le 22 septembre 2020, le Conseil a constaté que les 4.167 actions gratuites restantes à acquérir ont été définitivement acquises par leur bénéficiaires le 22 septembre 2020 et décidé que l'acquisition des actions susvisées sera réalisée par voie d'attribution aux bénéficiaires de 4.167 actions auto-détenues par la Société. Au 31 décembre 2020, compte tenu de cette acquisition, il ne reste plus d'actions gratuites existantes à attribuer définitivement au titre du plan d'attribution gratuite d'actions 2017.

Par décision du Conseil d'Administration du 13 février 2018, la société a émis 8.000 options de souscription ou d'achat d'actions exerçables jusqu'au 12 février 2028. Chaque option donne le droit de souscrire à une action d'une valeur nominale de 1,90 € au prix de 32,40 € par action.

Au 31 décembre 2020, 6.000 options ont été exercées et ont donné lieu à une augmentation de capital. Au 31 décembre 2020, il ne reste plus d'options pouvant encore être exercées.

L'Assemblée Générale à caractère Mixte du 27 juin 2019 a autorisé le Conseil d'Administration :

dans sa dix-septième résolution, à procéder, en une ou plusieurs, fois, à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre par la Société, au profit des membres du personnel salarié de la Société, ou de certaines catégories d'entre eux, et/ou de ses mandataires sociaux qui répondent aux conditions fixées par l'article L. 225-197-1, II du code de commerce, ainsi qu'au profit des membres du personnel salarié des sociétés ou groupements d'intérêt économique dont la Société détiendrait, directement ou indirectement, au moins 10 % du capital ou des droits de vote à la date d'attribution des actions concernées et fixé à 10.000 actions d'une valeur nominale unitaire de 1,90 € le nombre total d'actions pouvant être attribuées gratuitement par le conseil en vertu de ladite autorisation.

Par décision du Conseil d'Administration du 30 août 2019, la société a attribué 2.000 actions gratuites.

Au 31 décembre 2020, 2.000 actions ont été définitivement attribuées aux bénéficiaires, en date du 29 août 2020 après une période d'acquisition de 1 an. Ces actions gratuites ont été prélevées sur les actions détenues par la Société.

9. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Déc 2020

Rubriques	Capital	Primes liées au capital	Ecart de Conversion	Réserve légale	Résultat de L'exercice	Autres réserves	Report à nouveau	Total capitaux propres
Situation au 31 Déc 2019	3 195 036	7 351 640	-	224 958	5 650 262	19 633	2 625 628	19 067 156
Affectation résultat n-1				94 546	(5 650 262)		5 555 716	0
Résultat de l'exercice	-	-	-		(1 708 194)			(1 708 194)
Augmentation de capital	333 408	6 604 406	-	-		-		6 937 814
Autres mouvements	-	-	-	(0)		-		(0)
Variation de l'écart de conversion								-
Situation au 31 Déc 2020	3 528 444	13 956 046	-	319 504	(1 708 194)	19 633	8 181 344	24 296 777

Déc 2019

Rubriques	Capital	Primes liées au capital	Ecart de Conversion	Réserve légale	Résultat de L'exercice	Autres réserves	Report à nouveau	Total capitaux propres
Situation au 31 Déc 2018	3 147 969	6 467 353	-	86 767	3 113 609	-	(349 791)	12 465 908
Affectation résultat n-1				138 191	(3 113 609)		2 975 419	-
Résultat de l'exercice					5 650 262			5 650 262
Augmentation de capital	47 067	884 286	-	-		19 633		950 986
Autres mouvements	-	-	-	-		-		-
Variation de l'écart de conversion								-
Situation au 31 Déc 2019	3 195 036	7 351 640	-	224 958	5 650 262	19 633	2 625 628	19 067 156

Résultat par action au 31/12/2020 : -0,92 €

10. CHIFFRE D'AFFAIRES

Ventilation du chiffre d'affaires par catégories d'activité et par zones géographiques :

En €

Activité et répartition géographique	Déc 2020	Déc 2019
Ventes de licences		
France & Dom/Tom	12 088 326	13 455 179
UE	1 397 491	2 077 201
Etranger (hors UE)	2 887 695	2 871 372
	16 373 513	18 403 752
Services		
France & Dom/Tom	10 865 212	11 779 840
UE	281 169	954 414
Etranger (hors UE)	2 603 698	2 750 007
	13 750 079	15 484 260
Total Chiffre d'affaires	30 123 591	33 888 012

Ventilation du chiffre d'affaires par nature

En €

Activité	Nature	Déc 2020	Déc 2019
Ventes de Licences	Licences perpétuelles	2 466 572	2 050 831
	Licences souscription	13 906 940	16 352 921
	Sous-total ventes licences	16 373 513	18 403 752
Services	Maintenance	4 840 466	4 212 779
	Saas et hébergement	5 336 867	7 651 614
	Conseil et assistance	3 569 507	3 571 690
	Autres	3 239	48 177
	Sous-total services	13 750 079	15 484 260
Total Chiffre d'affaires		30 123 591	33 888 012

11. ECARTS DE CONVERSION

Le tableau des écarts de conversion au 31 décembre 2020 est le suivant :

En €

Poste concerné	Devise	Cours de clôture	Ecart actif	Ecart passif
. Fournisseurs	USD	1,2271	0	10 589
. Banque	USD	1,2271	0	39 682
. Banque	GBP	0,89903	11 207	0
. Banque	CAD	1,5633	1 755	0
. Comptes courants	USD	1,2271	892 025	0
. Comptes courants	CAD	1,5633	129 410	
. Comptes courants	GBP	0,89903	0	1 214
. Fournisseurs	USD	1,2271	0	3 078
. Fournisseurs	GBP	0,89903	0	34
. Fournisseurs	CAD	1,5633	0	289
. Clients	GBP	0,89903	12	0
. Clients	CAD	1,5633	228	0
. Clients	USD	1,2271	5 784	0
TOTAL			1 040 421	54 887

Une provision pour perte latente de change destinée à couvrir l'écart de conversion actif a été constituée pour 1.040.421 €.

12. CREANCES ET DETTES REPRESENTÉES PAR DES EFFETS DE COMMERCE

Créances représentées par des effets de commerce

Le montant des créances représentées par des effets de commerce au 31 décembre 2020 est nul.

Dettes représentées par des effets de commerce

Les dettes représentées par des effets de commerce retournés aux fournisseurs au 31 décembre 2020 est nul.

13. TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION ET CHARGES FINANCIERES

La récapitulation, par type, des transferts de charges au 31 décembre 2020, se présente comme suit :

En €

TRANSFERTS DE CHARGES	Jan 2020-Déc 2020
Exploitation	
Avantages en nature	162 280
Reprise de provisions AGA	
Autres	203
Total transfert de charges d'exploitation	162 483
Financier	
Reprise de provision sur AG distribuées	220 459
Autres	
Total transfert de charges financières	220 459

14. CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

En €

CHARGES FINANCIERES	Jan 2020-Déc 2020	Jan 2019-Déc 2019
Dotations aux amortissements, provisions et dépréciations	1 043 794	26 772
Intérêts et charges assimilées	440 137	509 579
Différences négatives de change	162	-
Charges nettes sur cessions de VMP	-	68 536
Total Charges financières	1 484 093	604 888

En €

PRODUITS FINANCIERS	Jan 2020-Déc 2020	Jan 2019-Déc 2019
Reprises, Provisions et transferts de charges	260 980	962 200
Autres intérêts et produits assimilés	617 934	566 402
Différences positives de change	0	-
Produits nets sur cessions de VMP	-	203 768
Total Produits financiers	878 914	1 732 370

TOTAL	(605 179)	1 127 482
--------------	------------------	------------------

15. CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

En €

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Jan 2020-Déc 2020	Jan 2019-Déc 2019
Autres charges exceptionnelles	2 951 283	244 402
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	18 273	3 815
VNC des immobilisations incorporelles cédées	56 024	-
VNC des immobilisations corporelles cédées	32 034	686
VNC des titres cédés	-	-
VNC d'autres éléments d'actifs cédés	-	-
Mali provenant du rachat d'actions propres	561 472	228 753
Dotation aux provisions exceptionnelles	-	-
Total Charges exceptionnelles	3 619 086	477 656

En €

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Jan 2020-Déc 2020	Jan 2019-Déc 2019
Autres produits exceptionnels	165 000	-
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	17 585	53 273
Produits de cession de titres (conso)	-	-
Produits de cession d'immobilisations incorporelles	57 198	-
Produits de cession d'immobilisations corporelles	30 860	-
Produits de cession de titres	-	-
Produits de cession d'autres éléments actifs	-	-
Boni provenant du rachat d'actions propres	10 328	51 699
Transfert de charges exceptionnelles	-	-
Total Produits exceptionnels	280 971	104 971

TOTAL

(3 338 115)

(372 685)

16. FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche et développement n'ont pas été capitalisés au titre de l'exercice 2020, mais inscrits directement en charges. Ils représentent globalement 4.510 k€ au 31 décembre 2020.

IV - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

1. REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Les membres du Conseil d'administration ne perçoivent pas de jetons de présence. Les rémunérations versées aux membres du Conseil d'Administration ont représenté en totalité 1.174.784 € au 31 décembre 2020.

2. EFFECTIF

La situation de l'effectif se présente comme suit :

Catégories	Effectif fin de période	Effectif moyen
Cadres	145	130,50
Employés	1	1,00
Apprentis	16	15,25
Total	162	146,75

3. LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Espagne €	Italie €	Portugal €	Allemagne €
. Capital et primes d'émission	146 190 €	10 000 €	50 000 €	25 000 €
. Réserves	61 435 €	837 364 €	1 806 767 €	-444 748 €
. Quote-part du capital détenue par Easyvista SA	100%	100%	100%	100%
. Valeur d'inventaire des titres détenus	409 116 €	407 447 €	1 359 437 €	25 000 €
. Chiffre d'affaire de la période	2 295 419 €	1 524 648 €	2 497 890 €	167 279 €
. Résultat de la période	262 672 €	337 336 €	531 453 €	60 683 €
. Dépréciations				
. Solde C/C au bilan : créances <dettes>	453 558 €	-654 323 €	-735 182 €	400 128 €

	Royaume Uni GBP et €	USA USD et €	Canada CAD et €
. Capital et primes d'émission	£985 983	\$20 000	\$1 000
. Réserves	-£444 908	-\$17 522 141	-\$2 056 397
. Quote-part du capital détenue par Easyvista SA	100%	100%	100%
. Valeur d'inventaire des titres détenus	2 756 368 €	18 704 €	828 €
. Chiffre d'affaire de la période	£151 304	\$10 195 537	\$643 356
. Résultat de la période	£67 298	\$251 797	\$104 930
. Dépréciations	-459 184 €		
. Solde C/C au bilan : créances <dettes>	-572 404 €	18 796 802 €	1 088 280 €

EasyVista S.A. (Easyvista France) est la société consolidant l'ensemble des entités du groupe.

4. CREANCES CEDEES NON ENCORE RECOUVREES

Le montant total des créances cédées au factor et non encore recouvrées au 31 décembre 2020 représente : 4.979.217 €.

5. VENTILATION IS ENTRE LE RESULTAT COURANT ET LE RESULTAT EXCEPTIONNEL

En €

	AVANT IS	IS	RESULTAT NET
Résultat courant	1 611 516	18 404	1 629 921
Résultat exceptionnel	-3 338 115	0	-3 338 115
TOTAUX	-1 726 598	18 404	-1 708 194

6. ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

En €

ACCROISSEMENTS	
Ecart de conversion N-1	1 040 421
TOTAL ACCROISSEMENTS	1 040 421
ALLEGEMENTS	
Effort de construction	46 295
C3S	14 703
Provision perte de change	1 040 421
Ecart de conversion passif N-1	54 887
Déficit	3 751 035
TOTAL ALLEGEMENTS	4 907 341
ALLEGEMENT NET	-3 866 920

7. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés

1. Nantissements :

	€
• Nantissement du fonds de commerce en faveur du CIC	220 000
• Nantissement du fonds de commerce en faveur de HSBC	120 000
• Nantissement du fonds de commerce en faveur de BNP Paribas	2 000 000

2. Engagement de retraite :

Les engagements de retraite et avantages assimilés ont été évalués en utilisant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées appliquée séparément à chaque salarié. Cette méthode permet de répartir la valeur actuarielle des prestations futures sur chacune des années de service du salarié.

Les engagements de retraite sont calculés sur la base de l'ancienneté du personnel et en fonction des dispositions de la Convention Collective. Le montant de ces engagements représente 2.079.874 € au 31 décembre 2020. Ces engagements ne sont pas comptabilisés dans les comptes sociaux.

Engagements reçus

1. Engagement de garantie

	€
• Contre garantie OSEO sur prêt HSBC	60.000
• Caution	NEANT

2. Cautions données par d'autres personnes physiques

	€
• Emprunts auprès des établissements de crédit	NEANT